

L'industrie minière à la merci du marasme économique

Prix des métaux, valeur du dollar et exploration insuffisante entraîneront des fermetures

Jean-Marc Salvat
Collaboration spéciale

RÉPUTÉE sensible aux variations économiques, l'industrie minière québécoise traverse une période difficile. Si les prix des métaux et la valeur du dollar demeurent à leur niveau actuel, les producteurs miniers du Québec ne pourront pas maintenir en vie la totalité de leurs opérations longtemps. Quelques mines pourraient même fermer l'an prochain en raison de la conjoncture économique.

Ces dernières années, avec le jeu des ouvertures et fermetures, les 40 membres de l'Association minière du Québec (AMQ) ont réussi à maintenir, bon an mal an, quelque 12 000 travailleurs à l'ouvrage. En 1992 toutefois, la situation risque fort de changer. Les pertes ne seront plus compensées par l'entrée en production de nouvelles mines. Une situation qui pourrait d'ailleurs se répéter dans les prochaines années compte tenu de la faiblesse des sommes engagées au titre de l'exploration en 1991.

L'une des rares ouvertures prévues — d'importance il est vrai — est celle du gisement polymétallique Louvicourt de Ressources Aur et de la Société minière Louvem dans la région de Val-d'Or. L'exploitation de la mine devrait débuter vers la fin de 1993.

D'ici là cependant, deux mines au moins, rendues stériles par l'épuisement physique de leurs ressources minérales, auront fermé : Lac Short près de Chapais et Camflo à Malarctic.

Mais elles pourraient bien ne pas être les seules à quitter la scène dans les mois à venir. L'effondrement du prix des métaux, la surévaluation du dollar et la politique monétaire du gouvernement fédéral entraîneront peut-être la fermeture de trois ou quatre autres mines, craint le directeur général de l'AMQ, Claude Drouin, qui se refuse à plus de précisions. « Si ces mines actuellement en difficulté ferment, nous pourrions perdre jusqu'à 900 emplois en 92. »

Une augmentation du prix des métaux serait susceptible de leur donner un sursis. Or, il semble qu'aucun espoir ne soit réellement permis de ce côté. Nesbitt Thompson estime qu'en 1992 le cuivre devrait se transiger à environ 1,10 \$ la livre, le zinc à 0,60 \$ (la livre également), l'or à 375 \$ l'once et l'argent à 4,20 \$. Des prix près de ceux que l'on connaît actuellement.

Les premières indications laissent entrevoir que la valeur totale des expéditions minérales québécoises en 1991 s'élèvera à quelque 2,9 milliards \$. « Comme depuis trois ou quatre ans, constate Claude Drouin. Mais pour arriver à ce résultat, ajoute-t-il, il a fallu que le nombre de



PHOTO ARCHIVES

La valeur des expéditions minérales québécoises en 1991 sera sensiblement la même que l'an dernier, mais 40 millions de tonnes métriques de minéral de plus ont été extraites du sous-sol.

onnes métriques augmente. » Cette année, les membres de l'Association auront extrait du sous-sol quelque 220 millions de tonnes métriques. 40 millions de plus qu'en 1989.

Pour accroître encore sa productivité et lui permettre de soutenir la concurrence des pays du Sud, l'industrie vient tout juste de se doter d'un nouvel outil : la Société de recherche

et de développement en exploitation minière.

Formée de six compagnies minières, la SOREDEM travaillera de concert avec les chercheurs du Centre de recherche fédéral Canmet, du Centre de recherches minérales (CRM), du centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), de Noranda et de l'Université Laval. La R&D doit porter sur le développe-

ment de nouveaux équipements et de nouveaux procédés pour l'extraction du minéral, principalement à l'intérieur de veines étroites.

Si elle menace de se faire durement sentir chez les producteurs sous peu, la récession n'a pas été longue à couper les ailes de l'exploration. « Le nerf de la guerre » de l'industrie, comme le déclare André Gaumond, du groupe Gestion Cor-

pomin.

Il est loin le temps des « investissements mirobolants » dans l'exploration minière au Québec. On est revenu au niveau du début des années 80. Niveau qui, parce qu'il avait été jugé insuffisant, avait donné naissance aux accreditations.

L'Association des prospecteurs du Québec (APQ) estime que les juniors d'exploration auront levé moins 10

millions \$ de financement public cette année. En 1989, c'était 80 millions \$. En incluant les investissements réalisés en exploration minière par les sociétés majeures, (Noranda, Falconbridge, etc.), on arrive à un grand total de 100 millions \$ pour 1991 comparativement à 175 millions \$ en 1990 et 200 millions \$ en 1989.

« C'est une décroissance terrible », affirme le directeur général de l'APQ, Gratien Gélinas. Lorsque les revenus chutent, le premier poste budgétaire amputé est celui de l'exploration.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources considère généralement que le Québec a besoin d'un investissement annuel d'au moins 175 millions \$ en exploration uniquement pour renouveler les réserves. On est loin du compte. C'est le genre de « déficit » qui n'annonce rien de bon pour l'avenir, selon Gratien Gélinas. « Les mines qu'on ne trouve pas aujourd'hui sont celles que nous n'aurons pas dans les années 97-98 et suivantes. »

Outre la conjoncture, le Canada, comme d'autres pays, est confronté à deux phénomènes structurels importants qui, graduellement, érodent la croissance de son industrie minière et son poids relatif sur la scène internationale.

Depuis 1975, la demande des métaux augmente moins rapidement qu'auparavant. Une situation que Carmine Nappi, professeur d'économie minière et d'organisation industrielle aux HEC, attribue à la miniaturation générale des biens et à « l'intensité moindre d'utilisation » des métaux. Résultat : « Chaque fois que le PNB augmente de 1 \$, il y a de moins en moins de ce dollar qui se transforme en demande de métaux. »

D'autre part, la production minière des pays du Sud gagne chaque année en importance. « Pour plusieurs produits extraits du sous-sol, comme le cuivre par exemple, la part du Canada dans la production mondiale décroît parce qu'elle augmente plus rapidement ailleurs. » Une tendance bien connue de Gratien Gélinas, de l'APQ, qui rappelle que « le terrain de jeu des grosses sociétés d'exploration, ce n'est ni le Québec ni le Canada mais la planète. Si ça coûte moins cher de trouver une once d'or au Brésil, en Australie ou en Afrique, les investissements s'y déplacent. »

Philosophe, André Gaumond se dit tout de même globalement optimiste pour le long terme. « La situation ne peut pas être pire que celle que l'on connaît. Tant du point de vue boursier que du point de vue des prix des métaux. » M. Gaumond estime que les producteurs qui passeront à travers la récession prendront rapidement du mieux dès que la reprise se fera enfin sentir.

Léger recul de l'inflation

OTTAWA (PC) — Le taux annuel d'inflation a légèrement reculé en novembre pour atteindre son point le plus faible cette année à 4,2 %, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

En octobre dernier, le taux était de 4,4 %, beaucoup plus bas que celui de 6,8 % enregistré en janvier alors que la TPS était implantée.

L'agence gouvernementale a précisé que l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,4 % en novembre.

Cette hausse est surtout due au fait qu'il en coûtait plus cher pour se procurer une voiture neuve, et que les frais de transport ont augmenté de 1,7 % par rapport au mois précédent.

Toutefois, les consommateurs ont payé moins pour s'habiller, fumer et boire de l'alcool. Les prix des vêtements ont baissé de 0,5 %, tandis que ceux du tabac et de l'alcool ont chuté 0,1 % en novembre.

Cependant, ils ont dû déboursier plus pour se nourrir, surtout à cause

Voir page B-5 : Inflation

GATT : trois semaines pour se prononcer sur le projet de Dunkel

GENÈVE (AFP) — Le directeur général du GATT a donné hier jusqu'au 13 janvier, soit un peu plus de trois semaines, aux participants de l'Uruguay Round pour se prononcer sur un texte de compromis qui devait être remis aux délégations tard dans la soirée.

Ce texte auquel il manque pourtant encore des éléments essentiels, constitue le projet de l'Acte final qui devra conclure cinq années de négociations commerciales en vue d'une vaste libéralisation des échanges mondiaux.

Il vise « le meilleur équilibre possible » sur tout l'éventail des sujets en discussion, a déclaré M. Dunkel lors d'une réunion d'une vingtaine de minutes du Comité des négociations commerciales (TNC), organe directeur du Round, dont il a été le seul intervenant.

Il a invité les gouvernements des 108 pays participants à accorder à ce texte d'ici le 13 janvier, date d'une nouvelle réunion du TNC, « la plus

sérieuse et la plus urgente attention au plus haut niveau. »

Il devra être jugé « comme un paquet », et « votre évaluation ne devra pas être hâtive », mais « mesurée », a ajouté le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

M. Dunkel a précisé que le « paquet » devrait être complété dans trois domaines où des « calendriers sur les engagements » font encore l'objet de négociations : celui de l'accès aux marchés pour les marchandises, des engagements « spécifiques » sur le soutien interne et les subventions à l'exportation, dans l'agriculture, et des engagements initiaux dans le secteur des services.

Signe que le « paquet » concocté ces derniers jours suscite des levées de boucliers avant même que son contenu ne soit formellement dévoilé, plusieurs centaines d'agriculteurs suisses, surtout alémaniques, ont manifesté à grands renforts de

cloches à vaches leur opposition au volet agricole de l'Uruguay Round. Leur protestation, au moment où s'ouvrait le TNC, a forcé les délégués à pénétrer dans le bâtiment du GATT par une porte dérobée et retardé le début de la réunion.

Le représentant de la CEE, l'ambassadeur Tran Van Thinh, a souligné que cette réunion marquait, formellement, « la fin du processus » de négociation. « C'est à nous de voir si on peut l'ouvrir (à nouveau). Tout le monde va essayer de l'ouvrir, mais tout le monde va se neutraliser », a-t-il prédit.

Son homologue américain, Rufus Yerxa, a indiqué qu'il attendait avec impatience de recevoir le document de M. Dunkel. Il a précisé que Mme Carla Hills, représentante du président Bush pour le commerce, ferait samedi à Bruxelles « une déclaration, sous une forme ou une autre ».

Les diplomates se sont abstenus

Voir page B-5 : GATT

La Caisse de dépôt croit que le Québec connaîtra une croissance moindre que le reste du Canada

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LA CAISSE de dépôt et placement du Québec prévoit que la reprise économique se poursuivra en 1992 mais restera limitée en raison du niveau élevé d'endettement des entreprises et des consommateurs.

Dans la livraison de décembre de la publication *Cycles et tendances*, les économistes de la Caisse prévoient que le produit intérieur brut canadien devrait s'accroître de 3,6 % l'an prochain. Au Québec, ce serait un peu moins, avec une hausse estimée de 3,1 % du PIB.

Selon la Caisse, l'ampleur de la baisse des taux d'intérêts devrait as-

surer une reprise prochaine de la consommation. « Elle ne sera pas nécessairement très ferme, car la création d'emplois et la progression des salaires demeureront lentes tant et aussi longtemps que la rentabilité des entreprises n'aura pas été rétablie, écrit-on. De plus, l'endettement et les taxes continueront de limiter l'enthousiasme des consommateurs. »

Les analystes de l'institution financière constatent que l'un des éléments « distinctifs » de la dernière récession aura été « son impact disproportionné sur les bénéfices des sociétés ». Ils ont chuté de moitié entre 1988 et 1991.

Pour cette raison, elles ont réduit

Voir page B-5 : Caisse

CAHIER
SPÉCIAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1992

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 17 janvier 1992

PARUTION
le 24 janvier
DANS
LE DEVOIR

L'économie québécoise est en « état d'urgence » et de profonds changements s'imposent, constatent de nombreux acteurs économiques.

Dans un cahier spécial, LE DEVOIR examinera avec les principaux porte-parole patronaux, syndicaux et gouvernementaux les changements souhaitables et s'interrogera avec eux sur la nécessité d'une nouvelle « révolution tranquille ». Tout en identifiant les mesures à prendre, on fera le point sur les principaux secteurs porteurs d'avenir pour l'économie québécoise.

ECONOMIE

PUBLICITÉ / MARKETING

Le livre d'art pour contrer la frilosité et la morosité

Jean-Pierre Nicaise

Collaboration spéciale

FRILOSITÉ générale, et du coup le consommateur garde ses mains dans ses poches. Témoin cette semaine, dans la presse américaine, une étonnante annonce de Land Rover, en grosses lettres : « Achetez quelque chose ». Une Range Rover ? Bien sûr la firme préférerait, mais si ce n'est pas prévu, nous dit-elle, achetez un four à micro-ondes, un chien, des places de cinéma, quelque chose ! Land Rover a acheté cette annonce.

Pour donner l'exemple. « Car si nous attendons la fin officielle de la récession pour recommencer à dépenser, le phénomène va s'auto-alimenter. » En attendant, l'industrie publicitaire — et les médias — souffrent. Pour la première fois depuis 30 ans, les dépenses publicitaires aux États-Unis devraient baisser de 1,5 % cette année. Croissance nulle, probablement, pour les agences canadiennes, et en tout cas pour les françaises ? Ce n'était pas arrivé depuis la crise pétrolière de 1974. Quant à 1992, petit espoir, essentiellement en raison des Jeux olympiques d'hiver et d'été.

Frilosité. Morosité. Les années yuppies sont bien mortes, tout comme leurs valeurs. Et puis, on vous l'assure : place au sérieux. Alors, le chroniqueur a cherché un exemple sérieux de ne pas désespérer, dans un secteur particulièrement en crise : celui du livre d'art, particulièrement en vedette pour les Fêtes.

En France, la vente des livres d'art a baissé de 12,8 % en 1990. Elle a encore probablement baissé en 1991 et l'on peut certainement estimer que la situation du livre d'art au Québec est tout aussi catastrophique. Nombre de livres d'art finissent chez les soldeurs.

Au cœur de la crise : les prix. 150 \$ à 200 \$ bien souvent pour des ouvrages rarement originaux (les traductions — et les refontes — dans le secteur sont innombrables), c'est trop cher. Et même si certaines collections bon marché, comme chez Flammarion (Classiques de l'art, les Maîtres de la peinture, Références) se vendent relativement bien et toute l'année, ces ouvrages ne sont guère satisfaisants, jugés trop traditionnels.



PHOTO JACQUES GRENIER

Ces prix trop élevés ont amené un éditeur allemand de Cologne, Taschen, à se faire une spécialité des livres d'art bon marché. Et du coup accentue les difficultés des autres éditeurs. Éditeur d'art mais aussi de littérature générale, Taschen est le premier à avoir repensé le marché du livre d'art, cassant les prix avec une stratégie : vendre très vite, le

plus possible et partout.

En France, les Éditions Pierre Terrail (groupe Bayard), se sont lancées dans le même créneau avec un concept de qualité, très compétitif, en partant de l'idée — juste — que l'univers du livre d'art n'évolue pas aussi rapidement que celui du musée. Une sorte de tour de force éditorial : sur six titres parus,

quatre ne sont ni des rééditions, ni des traductions ; et un prix étonnant : 119 FF (25 \$) pour 224 pages sur papier couché mat de haute qualité, abondamment illustré et tout en couleurs. Un prix qui ne doit pas dépasser le coût de la visite au musée, ou d'une séance au cinéma, d'une famille de quatre personnes.

Pour les Éditions Pierre Terrail, cette nouvelle collection représente une révolution comparable à l'apparition du livre de poche. De vrais livres d'art, justifiés par l'originalité du traitement, la nouvelle lecture d'une oeuvre ou la synthèse d'un sujet, afin de fidéliser un public en faisant les meilleurs livres avec les meilleurs auteurs, et même créer la bibliothèque du gentilhomme en matière d'art, d'architecture, de design, d'artisanat. Et l'ambition de devenir une marque. Titres parus :

L'architecture aujourd'hui, Afrique noire : masques, sculptures, bijoux, Japon/Papier, Le Nouveau Design italien, Modigliani, Kandinsky.

Prix tirés, qualité, sérieux. C'est bien tout le défi qu'imposent aux industriels aussi bien la conjoncture que le renforcement des valeurs traditionnelles.

À Paris, qui n'est quand même pas un mauvais baromètre des tendances, on ne vous parle plus que des valeurs sûres. Dans tous les domaines. Pour rester dans celui du livre, la littérature classique fait un prodigieux retour en force. La vogue de l'antiquité gréco-romaine a ainsi amené Gallimard à rééditer dans la collection « L'aube des temps », tous les textes fondateurs. La formidable collection « Bouquins » réunit déjà 300 titres. Biblos, Omnibus et maintenant « La Pochotèque » que crée Le livre de poche participent du même mouvement.

Les *Jésuites* de Jean Lacouture, fait un tabac. On se jette sur les oeuvres complètes de Mme de La Fayette. Les Éditions Stock lancent une « Bibliothèque Stock » où se retrouvent Krishnamurti et Jean D'Arras. Grasset a sa collection « Les cahiers rouges ». Les Éditions du Quai Voltaire lanceront en février une collection « Classiques » avec Machiavel, Flaubert et Stendhal pour débiter. Ah ! c'est le fonds qui manque le moins ! Mais : sérieux, qualité, prix raisonnable... Et frilosité !

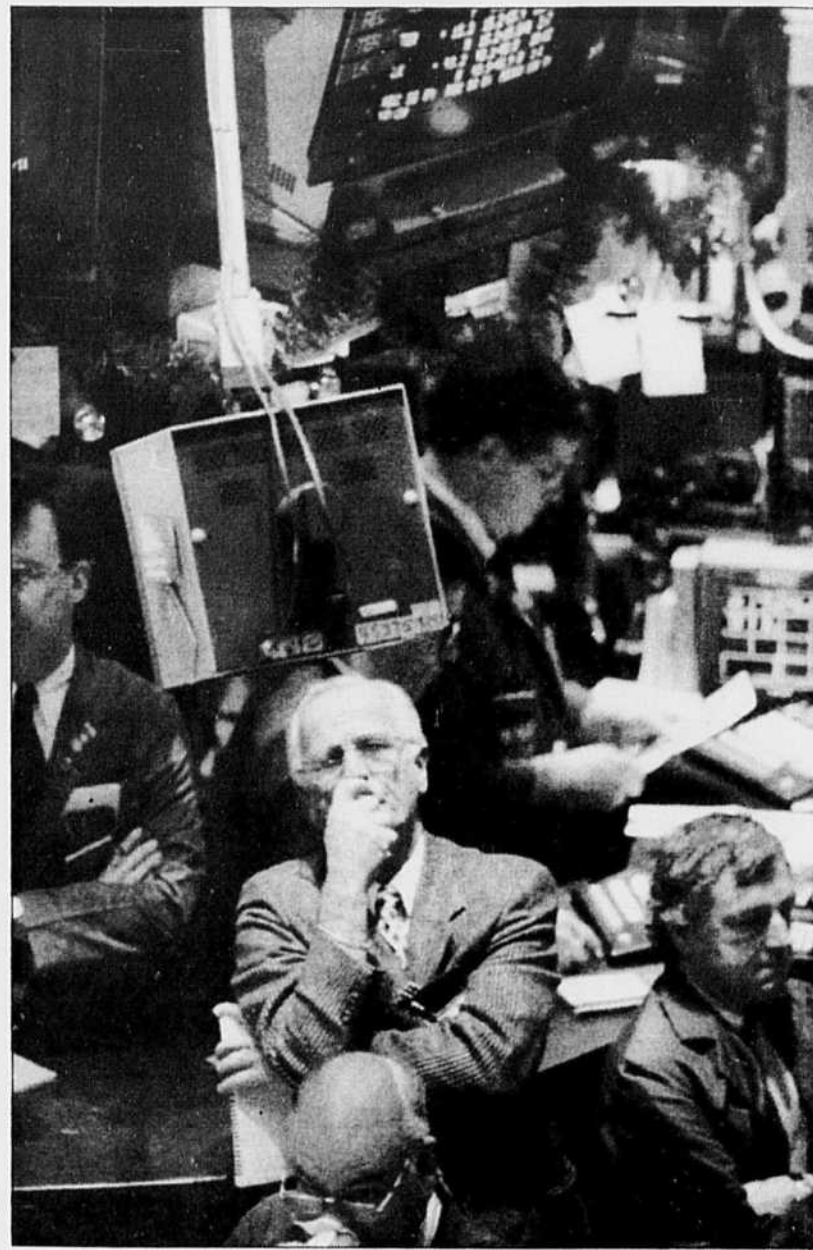


PHOTO AP

On scrutait le comportement de l'indice, hier, à la Bourse de New York, après la baisse des taux d'intérêt décrétée par la Réserve fédérale.

La Réserve fédérale baisse ses taux pour sortir de la récession

Pascal Reynard

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Les autorités monétaires américaines ont donné hier le coup d'envoi à une forte baisse du coût du crédit pour tenter de venir au secours d'une économie au point mort et menacée, plus que jamais, d'une rechute dans la récession.

La Réserve fédérale (Fed) a réduit d'un point son taux d'escompte qui passe ainsi à 3,5 %, niveau le plus faible depuis 27 ans, contre 4,5 % précédemment. C'est la première fois depuis 1981 que la banque centrale américaine fait un geste d'une telle ampleur. Depuis le début de l'actuelle récession en juillet 1990, elle s'était « contentée » de diminuer, à plusieurs reprises, de 0,5 point ce taux directeur le plus symbolique.

En injectant des liquidités dans le système bancaire, la Fed a également fait baisser, cette fois d'un demi-point, les taux interbancaires au jour le jour, son deuxième taux directeur. Ceux-ci sont tombés à 4 % contre 4,5 % précédemment.

En faisant reculer si fortement les taux d'intérêt, la Fed montre à la fois ses graves inquiétudes et sa volonté de donner un coup de pouce décisif à une croissance économique au mieux léthargique ou déjà redevenue négative, soulignent les experts.

Le signal de la Fed a immédiatement été entendu par une grande banque américaine, Morgan Guaranty, qui a réduit, d'un point également, son taux de base. Le « prime rate », taux d'intérêt qui sert de référence pour de nombreux types de prêts, chute à 6,5 % au lieu de 7,5 %. Les autres banques devraient suivre rapidement cet exemple mais certains d'entre elles pourraient néanmoins limiter la diminution à 0,5 point seulement, estiment les experts.

Cette forte baisse générale du coût du crédit constitue une bonne nouvelle pour les consommateurs comme pour les entreprises. Elle joue en faveur d'une relance des dépenses de consommation, qui représentent à elles seules deux tiers de

l'activité économique américaine, et des investissements des entreprises.

Quelques minutes après l'annonce de la réduction du taux d'escompte, le président George Bush s'est félicité de cette décision (...) qui nous aidera de manière significative à retourner la tendance actuelle de l'économie et remettra les États-Unis au travail », a-t-il affirmé dans un communiqué.

De leur côté, les experts ont été agréablement surpris par l'ampleur de la baisse des taux décidée par la banque centrale.

En se jetant si fortement dans la bataille, la Fed se donne enfin les moyens de lutter contre la récession, soulignent de nombreux analystes. Ceux-ci notent que les précédents assouplissements de la politique monétaire, trop limités, avaient été insuffisants pour éviter une retombée de la croissance après la légère reprise amorcée au printemps dernier.

Certains experts restent néanmoins sceptiques sur l'impact du nouveau geste de la Fed. Selon eux, il arrive trop tard et risque de se heurter à un pessimisme trop grand des consommateurs et des entreprises. En raison notamment de la situation très précaire sur le front de l'emploi, la confiance des consommateurs dans l'économie, qui conditionne leurs dépenses, a chuté ces derniers mois à son plus bas niveau depuis 1980.

Ce risque avait été d'ailleurs reconnu mercredi par le président de la Fed Alan Greenspan. Malgré la baisse des taux d'intérêt survenue depuis le début de l'année, les consommateurs comme les entreprises ont préféré réduire leurs dépenses pour tenter de diminuer leur énorme endettement.

Signe de ces incertitudes, la réaction de Wall Street est restée mitigée. Après un démarrage en forte hausse, les cours boursiers se sont repliés et ne gagnaient plus que 0,3 % en fin de matinée. En revanche, la nouvelle diminution des taux d'intérêt américains a fait chuter le dollar qui est tombé à New York à 1,5350 deutschemark contre 1,5565 la veille.

Les marchés européens ont connu une semaine mouvementée

Hervé Deiller

de l'Agence France-Presse

PARIS — Baisse d'un point entier hier aux États-Unis, hausse d'un demi-point jeudi en Allemagne : les taux d'intérêt font le grand écart de part et d'autre de l'Atlantique, plaçant les marchés européens en porte-à-faux, et particulièrement la

France.

La Bourse de Paris a clôturé vendredi sur un recul de 2,12 %, Londres se repliait également (moins 1,4 %), Francfort perdait 1,19 % en fin de séance. Sur les marchés des changes, l'effet conjugué de la hausse outre-Rhin et la baisse outre-Atlantique, en reportant massivement les capitaux internationaux sur le deutschemark, a fait chuter le dollar américain, entraînant la livre sterling dans son sillage, tandis que le franc français résistait.

Le dollar US, à New York, Londres ou Paris, se traitait à 1,53 DM (5,25 FF) et retrouvait presque ses plus bas niveaux de l'année juste avant la fin de la guerre du Golfe. Parti de 1,44 DM (4,94 FF), le billet vert avait alors profité des perspectives d'une reprise qui paraissait inéluctable. Début juillet, les sept principaux pays industrialisés (G-7) s'étaient émus à Londres de la vigueur du dollar US, qui atteignait alors 1,84 DM (6,20 FF). La décreuse s'est ensuite amplifiée, à un rythme où s'évanouissaient les espoirs de reprise.

Pour muscler cette reprise anémique, les autorités monétaires américaines, ne pouvant financer l'activité par une aggravation du déficit budgétaire, déjà très important, ont choisi l'arme des taux d'intérêt. Depuis décembre 1990, c'est la sixième baisse des taux aux États-Unis.

Les banques américaines, lourdement endettées durant la décennie 80, ont profité de l'assouplissement de la Fed pour se refaire une santé. Mais la situation des entreprises

reste précaire et le président George Bush — un président américain n'a jamais été réélu pendant une récession — joue à fond la politique de baisse des taux que les grandes nations industrialisées appellent de leurs vœux à chaque réunion du G-7.

L'arme des taux a également été largement utilisée par les Allemands. À la tête de la Bundesbank depuis début août, Helmut Schlesinger a déjà décidé de deux hausses des taux directeurs de la banque centrale allemande, le 15 août et jeudi.

La Bundesbank « a agi en fonction de critères exclusivement allemands », expliquait-on en Allemagne où les menaces inflationnistes, découlant notamment de la réunification et des revendications salariales, sont le cauchemar des responsables monétaires.

Entre ces deux « grands parmi les grands », les autres pays sont pris en tenaille. La volonté des pays industrialisés de favoriser leur activité par une baisse des taux s'émousse devant la puissance du deutschemark. La Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark et l'Irlande ont relevé leurs taux quelques heures après les Allemands.

De l'autre côté, le Japon est parvenu à abaisser ses taux en novembre. La Banque de France avait décidé d'en faire autant en octobre, mais a dû faire marche arrière un mois plus tard, en raison des pressions sur le franc. La Grande-Bretagne, où pour des raisons électorales les conservateurs ne peuvent se résoudre à resserrer le crédit, résiste également.

Efforts concertés des US pour envahir le marché du Pacifique

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au Commerce Robert Mombacher a fortement souligné hier les « efforts convergents » de l'administration et du secteur privé pour ouvrir les marchés de la zone Pacifique aux produits américains.

« En invitant des hommes d'affaires à son prochain voyage en Asie, le président (George Bush) a choisi de lancer un signal clair en direction de nos partenaires dans cette région », a déclaré M. Mombacher lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche.

« Les efforts de l'administration et du secteur public convergent pour assurer des échanges commerciaux libres et justes entre les États-Unis et les pays de la zone Pacifique », a-t-il ajouté.

M. Bush doit effectuer à partir du

30 décembre une tournée en Australie, à Singapour, en Corée et au Japon. Fait sans précédent, il a invité dans la suite présidentielle une délégation de 19 capitaines d'industrie.

Tout comme le président les jours précédents, M. Mombacher a ensuite martelé que « l'emploi est la priorité numéro un de cette administration », rappelant que « pour chaque milliard de dollars d'exportations, 20 000 emplois sont créés dans ce pays ». Depuis deux ans, le déficit commercial des États-Unis avec le Japon se monte à plus de 40 milliards \$ US.

Interrogé sur la réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale (Fed) annoncé dans la matinée, M. Mombacher a estimé qu'il s'agissait d'une « bonne initiative puisque l'inflation est jugulée ».

6878 faillites au Canada en novembre

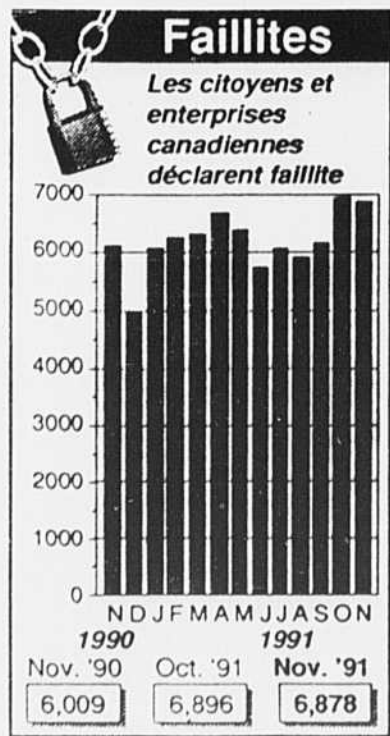
OTTAWA (PC) — La liste des victimes de la récession s'est encore alourdie le mois dernier, alors que le nombre des faillites personnelles et d'entreprises a connu une hausse par rapport à la même période l'an dernier, révèle le surintendant des faillites au ministère des Consommateurs et Sociétés.

On a recensé en novembre dernier au Canada 6878 faillites, portant le total des faillites à 69 947 pour les 11 premiers mois de 1991. En novembre 1990, la liste comportait 6009 échecs financiers, pour un total de 49423 durant les 11 premiers mois de l'année.

Le Québec se situe en deuxième position après l'Ontario dans ce triste bilan, avec ses 2157 banqueroutes en novembre — 1702 échecs personnels et 455 faillites d'entreprises —, en hausse par rapport aux 2040 faillites enregistrées en novembre 1990.

Au cours des 11 premiers mois de l'année, 21 868 personnes ou sociétés ont déclaré faillite au Québec, une hausse par rapport aux 17 007 échecs financiers enregistrés durant la même période l'an dernier.

En Ontario, on a recensé en novembre 2768 faillites — 2450 entreprises et 318 personnes —, comparativement à 2284 en novembre 1990. Depuis le début de l'année, 27 469 citoyens ou sociétés ont déclaré faillite dans cette province, comparative-ment à 17 224 durant la même période l'an dernier.



(PC)

Maxwell Communication sous administration judiciaire

LONDRES (AFP) — La Haute cour de Londres a placé hier le groupe d'édition et d'information professionnelle Maxwell Communication Corporation sous administration judiciaire et a nommé administrateurs trois partenaires du cabinet d'audit Price Waterhouse.

Cette décision représente une victoire pour les banques créancières de MCC, qui soutenaient la candidature de Price Waterhouse alors que MCC demandait que l'administration soit confiée au cabinet Touche Ross.

MCC, dont la dette dépasse 1,4 milliard de livres, avait demandé l'administration judiciaire mardi après s'être placée sous la protection de l'article 11 de la loi américaine sur les faillites (pour ses activités amé-

ricaines) la veille. Les deux procédures mettent le groupe temporairement à l'abri de ses créanciers.

Price Waterhouse a déjà réalisé à la demande des banques un audit approfondi de MCC qui révèle que les actifs du groupe ne couvrent pas son passif.

Selon le *Financial Times* de jeudi, Price Waterhouse pourrait faire appel devant les tribunaux américains et demander que la protection de l'article 11 soit retirée aux activités américaines, comme le souhaitent les banques.

L'article 11 permet en effet aux dirigeants actuels de MCC de rester en place alors que l'administration judiciaire britannique donne le pouvoir aux administrateurs.

IRCM



Michel Bélanger

L'Institut de recherches cliniques de Montréal annonce la nomination de monsieur Michel Bélanger à la présidence de son conseil d'administration. Il succède à maître Marcel Piché qui a été nommé président émérite.

Monsieur Bélanger est bien connu du monde des affaires et du public en raison des postes prestigieux qu'il a occupés au cours de sa fructueuse carrière dans les secteurs public et privé. Il est aujourd'hui président des conseils d'administration de Lévêque, Beaubien et Compagnie inc., de Produits Forestiers Canadien Pacifique ltée et de United Westburne inc.

Sa vaste expérience aidera l'IRCM à promouvoir son leadership national et international. L'IRCM est un centre de recherche biomédicale qui oeuvre dans plusieurs domaines de pointe comme l'athérosclérose, l'hypertension, le cancer, le sida, la chimie du cerveau et la mémoire. Il est affilié à l'Université de Montréal et à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il a de plus une entente de collaboration scientifique avec l'Institut Pasteur de Paris.

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, camionnage local, intra et extra-provincial et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-14513-1
GESTION GERVAIS-ROULEAU INC.
73, rue Iberville
Baie James "Radisson", Qc JOY 2X0
Et demanderesse-cédante:
Rouleau, Jean-Clément
Rang 7 Masse, C.P. 53
Saint-Charles Garnier, Qc G0K 1K0
TRANSFERT ET MAINTIEN DE PERMIS
1ère transaction
M. Jean-Clément Rouleau demande à transférer le permis 5-M-000802-003A Transport touristique, de l'aéroport de LG-2 et de Radisson aux sites de la Société d'énergie de la Baie-James de LG-2 et retour.
a Gestion Gervais-Rouleau Inc.
2e transaction
Si le transfert est accordé, demande le maintien dudit permis suite à un transfert d'actions dans la compagnie Gestion Gervais-Rouleau Inc.

No: M-91-14652-7
2847-9988 QUÉBEC INC.
52, rue Horne
Rouyn-Noranda, Qc J9X 4S3
Et demanderesse-cédante:
2636-5205 Québec Inc.
505, De Maisonneuve est
Montréal, Qc H2L 1Y4
Proc.: Lavioie, Morency
TRANSFERT DE PERMIS
Transport interurbain
9-M-000873-007A de Rouyn-Noranda à Montréal
9-M-000873-008A de Val d'Or à Rouyn-Noranda
Conditions et restrictions: Le permis transféré sera valide aussi longtemps qu'Autobus Nord-Ouest Inc., compagnie parente de 2847-9988 Québec Inc., continuera l'exploitation de ses permis de transport interurbain 5-Q-000970-001A, 002A, 003A, 004A, 005A, 006A et 007A. La suppression de l'un de ces services n'affectera toutefois pas la validité du permis transféré si cette suppression est approuvée préalablement par la Commission des transports du Québec sur demande à cette fin de la détentrice, Autobus Nordouest Inc.

No: Q-91-06995-4
SCOBUS INC.
4865, Sir Wilfrid Laurier
St-Hubert (Québec)
J3Y 3X5
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Les Autobus Scolaires Germain Vallée Inc.
451, 1ère Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 1B0
Proc.: St-Hilaire, Caron, Gingras, Delage & Leblanc
TRANSFERT DE PERMIS
Transport Nolisé
2-Q-000692-005B
Autorisation: Sainte-Anne-des-Monts
Clientèle: Groupes
Catégorie de véhicules: 5
Date de fin: 96-06-06
TRANSFERT DE PERMIS
Transport Scolaire
2-Q-000692-004B
Autorisation: Transport d'étudiants, le midi, de l'école polyvalente Gabriel Le Courtois, située à Sainte-Anne-des-Monts à leur résidence située sur la route Bellevue
Horaire: Départ vers 11H45
Retour vers 13H30
Fréquence: Tous les jours du calendrier scolaire
Clientèle: Étudiants de l'école précitée
Catégorie de véhicules: 5
Date de fin: 96-06-30

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-91-14344-1
SERVISAIR MIRABEL LTEE
12655, du Commerce A-4
Aéroport international de Montréal
Mirabel, Qc
Proc.: Parenteau Coulombe
DEMANDE DE PERMIS
Transport par abonnement
Service: De l'aéroport international de Montréal (Mirabel) à l'aéroport international de Montréal (Dorval), Québec (hôtels), frontière Québec/Ontario à destination d'Ottawa et Montréal
Horaire et fréquence: Selon l'heure d'arrivée et de départ des avions.
Clientèle: Membres d'équipage des sociétés aériennes
Catégories d'autobus: 4 et 6
Durée: 5 ans

No: M-91-14429-0
LA CITÉ DES PETITS INC.
499, Grande Côte
Saint-Eustache, Qc J7P 1K3
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
Transport scolaire
Service: De Saint-Eustache, Laval, Deux-Montagnes, Boisbriand et Rosemère à la Garderie La Cité des Petits et Pré-maternelle Les Petites de la Cité, 499 Grande-Côte, Saint-Eustache
Horaire et fréquence: Du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire
Clientèle: Pré-maternelle (enfants de 4 ans)
Catégorie d'autobus: 5
Durée: jusqu'au 31-12-96
Deuxièmement
Transport Nolisé
Service: Saint-Eustache
Catégorie d'autobus: 5
Durée: 5 ans

No: M-91-14591-7
AUTOCAR CONNAISSANCE INC.
1140, Wellington
Montréal, Qc H3C 1V8
Proc.: Lavioie, Morency
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Territoire: Laval
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
Durée: 5 ans à compter de la date de la décision de la C.T.Q.

No: M-91-14645-1
LOCATION A.P.M. INC.
999, Route 335
Saint-Jacques, Qc J0R 1C0
DEMANDE DE PERMIS
Transport par abonnement
Service: De l'aéroport international de Montréal (Mirabel) à l'aéroport interna-

tional de Montréal (Dorval) Dorval (hôtels), aéroport de Québec, Québec (hôtels), frontière Québec/Ontario à destination d'Ottawa et Montréal
Horaire et fréquence: Selon l'heure d'arrivée et de départ des avions.
Clientèle: Membres d'équipage des sociétés aériennes
Catégories d'autobus: 4, 5 et 6
Durée: 5 ans

No: M-91-14646-9
BEDARD, PIERRE
760, Route 139
Roxton Pond, Qc JOE 1Z0
DEMANDE DE PERMIS
Transport interurbain ou par abonnement
Territoire: De Roxton Pond à Granby.
Parcours: Route 139
Horaire et fréquence: le matin et le soir. Du lundi au vendredi.
Départ de Roxton Pond à 7:15 AM et retour de Granby à 17:00 PM.
Clientèle: Les travailleurs et travailleuses de leur domicile à leur travail.
Durée: 5 ans à partir de la décision.

No: M-91-14647-7
AUTOBUS MESSIER
CHIBOUGAMAU INC.
131, 5e Avenue
Chibougamau, Qc G8P 2E2
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE DE PERMIS
Transport par abonnement
Territoire: De Chibougamau, Chapais, Baie James aux sites miniers situés à l'un ou l'autre des districts miniers desdites localités ci-dessus énumérées pour le transport de toutes personnes ayant à y travailler ou y ayant travaillé.
Clientèle: Ce service est restreint aux personnes devant travailler sur les sites miniers.
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: La requérante doit fournir dans les 15 jours du commencement des opérations un contrat avec chacune des mines pour lesquelles elle entend effectuer des services, sur lesquels sera indiqué et la cédule et les tarifs.
Durée: 5 ans

No: M-91-14648-5
AUTOBUS MESSIER
CHIBOUGAMAU INC.
131, 5e Avenue
Chibougamau, Qc G8P 2E2
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Territoire: Waswanipi, Réserve de Chisasibi
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Durée: 5 ans

No: Q-91-06984-8
AUTOBUS A. MESSIER INC.
339, Route 122
St-Germain-de-Grantham (Québec)
J0C 1K0
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
AUTOCAR ASBESTRIE INC.
4950, boul. de la Rive Sud
Suite 202
Lévis (Québec)
G6V 4Z6
Proc.: St-Hilaire, Caron, Gingras, Delage & Leblanc
TRANSFERT DE PERMIS
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-001A
Autorisation: De Drummondville à Trois-Rivières
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-002A
Autorisation: De Drummondville à Sherbrooke
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-003A
Autorisation: De Sherbrooke à Trois-Rivières
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-004A
Autorisation: De Richmond à Sherbrooke
TRANSPORT PARTIEL DU PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
0-Q-000,959-005A
Autorisation: Melbourne village, Melbourne canton, St-Léonard-d'Aston, Ulverton, l'Avenir, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, St-Léonard.
REMARQUE
Cet acte demande ainsi que les demandes no: 0-Q-000,959-106-HPT rôle Q-91-06986-3 et le no: 2-M-000,904-103-D rôle Q-91-06984-8 sont concurrentes et réunies les unes aux autres.

No: Q-91-06985-5
AUTOBUS BERNIER LEMAY INC.
1619, Principale
St-Théodore-D'Acton (Québec)
J0H 1Z0
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
AUTOCAR ASBESTRIE INC.
4950, boul. de la Rive Sud
Suite 202
Lévis (Québec)
G6V 4Z6
Proc.: St-Hilaire, Caron, Gingras, Delage & Leblanc
TRANSFERT DE PERMIS
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-006A
Autorisation: D'Asbestos à Montréal
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-007A
Autorisation: D'Asbestos à Richmond
TRANSPORT NOLISÉ
0-Q-000,959-008A
Autorisation: Acton-Vale, Durham-Sud, Ste-Christine, Upton, St-André-d'Acton, St-Ephrem-D'Upton, St-Liboire paroisse, St-Liboire village, Ste-Rosalie village, Ste-Rosalie paroisse.
REMARQUE
Cet acte demande ainsi que les demandes no: 0-Q-000,959-106-HPT rôle Q-91-06986-3 et le no: 6-Q-000,763-109-D rôle Q-91-06984-8 sont concurrentes et réunies les unes aux autres.

No: Q-91-06986-3
AUTOCAR ASBESTRIE INC.
4950, boul. de la Rive Sud
Suite 202
Lévis (Québec)
G6V 4Z6
Proc.: St-Hilaire, Caron, Gingras, Delage & Leblanc
DEMANDE DE MODIFICATION
D'HORAIRE ET DE FRÉQUENCE
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-001A
Autorisation: De Drummondville à Trois-Rivières
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-002A
Autorisation: De Drummondville à Sherbrooke
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-003A
Autorisation: De Sherbrooke à Trois-Rivières
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-004A
Autorisation: De Richmond à Sherbrooke
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-006A
Autorisation: D'Asbestos à Montréal
TRANSPORT INTERURBAIN
0-Q-000,959-007A
Autorisation: D'Asbestos à Richmond
Affichage dans les autobus: Du 14 novembre 1991 au 24 novembre 1991.
REMARQUE
Cet acte demande ainsi que les demandes no: 6-Q-000,763-109-D rôle Q-91-06984-8 et le no: 2-M-000,904-103-D rôle Q-91-06984-8 sont concurrentes et réunies les unes aux autres.

No: Q-91-06990-5
AUTOBUS MONTMAGNY INC.
152, Avenue de la Cour
Montmagny (Québec)
G5V 2V9
Proc.: Me Guy Poliquin
DEMANDE DE MODIFICATION
DE PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
2-Q-000,031-002A
Autorisation: Montmagny
Clientèle: Groupes de personnes
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5, 6 en ajoutant la catégorie 7

No: Q-91-06992-1
AUTOBUS ROLAND LORC INC.
St-Louis (Québec)
G0R 3K0
Proc.: Spizina, Pouliot
DEMANDE DE MODIFICATION
DES PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
1-Q-000,297-002B
Autorisation: Mont-Carmel, St-Athanase, Rivière Ouelle, St-Philippe-de-Néri, St-Denis, St-Onésime-D'Aworth, St-Gabriel-Lalemant, La Pocatière, St-Roch-des-Aulnaies, St-Pacôme, St-Jean-Port-Joli, St-Aubert et St-Bruno-de-Kamouraska
Clientèle: Groupes
Catégorie d'autobus: 5 en ajoutant les catégories d'autobus 1 et 2
Conditions et restrictions: L'exploitation au moyen d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des véhicules scolaires dont le moteur ne fait pas sailli (flat nose) mais construits sur un châssis d'autobus scolaire.
Durée: 21 août 1996
TRANSPORT NOLISÉ
1-Q-000,297-003B
Autorisation: St-Roch-des-Aulnaies, St-Jean-Port-Joli et St-Aubert
Clientèle: Groupes
Catégorie d'autobus: 1 en ajoutant les catégories d'autobus 2 et 5
Conditions et restrictions: L'exploitation au moyen d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des véhicules scolaires dont le moteur ne fait pas sailli (flat nose) mais construits sur un châssis d'autobus scolaire.
Durée: 21 août 1996

No: Q-91-06993-9
TRANSPORT SCOLAIRE ÉMILIE LEMAY INC.
129, Auger
Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec)
G0S 1Y0
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Autorisation: Saint-Édouard-de-Lotbinière, Lotbinière, Leclercville, Sainte-Croix (village), Sainte-Croix (paroisse)
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement
Catégorie de véhicule: 5
Date de fin: 5 ans

No: Q-91-06994-7
TRANSPORT SCOLAIRE CLAUDE FORTIN INC.
5, rue Principale Ouest
Saint-Aubert (Québec)
G0R 2R0
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Autorisation: Saint-Damase-de-l'Islet, Saint-Aubert, Saint-Jean-Port-Joli
Clientèle: Groupe de personnes exclusivement
Catégorie de véhicule: 5
Durée: 5 ans

No: Q-91-06995-4
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2
Et les intimés
ROBICHAUD, Armand
(A. Robichaud)
734, 9e Avenue
app. 4
Montréal (Québec)
H1B 4E1
ET LAUFERMAN, Zaiman
(Transport Zaiman-Zaiman Transport)
6595, Côte Saint-Luc
app. 401
Côte Saint-Luc (Québec)
H4V 1G7
ET LUCIEN DELMAS & AL. EN SOCIÉTÉ
(TRANSPORT L.M.P.)
8081, André Amperé
Montréal (Québec)
H1E 3J9

REVOCACTION DES PERMIS

3-M-000242-002A
2-M-000797-002D
6-M-000900-001A
Révocation des permis numéros 3-M-000242-002A au nom de monsieur Armand Robichaud (A. Robichaud), 2-M-000797-002D au nom de monsieur Zaiman Laufferman (Transport Zaiman-Zaiman Transport) et 6-M-000900-001A au nom de Lucien Delmas & Al. en société (Transport L.M.P.).

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'Ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: Q-91-06999-7
HANDFIELD, MARTIN
(Traverse Handfield)
10, rue Handfield
St-Denis-sur-Richelieu
(Québec)
J0H 1K0
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
SUCCESSION CLAUDE HANDFIELD
A/S: M. YVON HANDFIELD
5627, Route Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec)
J0L 1C0
TRANSPORT DE PERMIS
CLASSE 1-B TRAVERSISERS
8-Q-700,048-001A
Autorisation: Transport de passagers, de véhicules automobiles, et de marchandises par traversier, "sur demande" entre St-Denis et St-Antoine-sur-Richelieu

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-14380-5
TAFAKORITEHRANI, FERIDOUN
103, Oakridge
Baie d'Urfé, Qc H9X 2M8
Et demandeur-cédant:
Norouzi, Ali Asghar
330, Arlington Crescent
Beaconsfield, Qc H9W 2K3
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-214906-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)
No: M-91-14381-3
H. WESTERNOFF INC.
732, Parkway Drive
Chomedey, Laval, Qc H7W 1W3
Et demandeur-cédant:
Sputz, Ludwig

4625, Avenue Kent
Montréal, Qc H3W 1H3
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-20389-003A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14390-4
DEVEAU, RÉMI
6165, Pascal
Montréal-Nord, Qc H1G 1T2
Et demanderesse-cédante:
Miosse-Deveau, Georgine
6165, Pascal
Montréal-Nord, Qc H1G 1T2
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-212855-002A
Dans le territoire de: Est de Montréal (A-05)

No: M-91-14393-8
PERRAS, CHRISTIAN
128, Latour
Saint-Jean-sur-Richelieu
Qc J3B 1M2
Et demanderesse-cédante:
Hamelin, Claire
170, 31ème Avenue
Saint-Blaise, Qc J0J 1W0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-213563-007A
Dans le territoire de: Saint-Jean (A-41)

No: M-91-14399-5
SAMADI, RAMIN
2321, St-Jacques, app. 202
Montréal, Qc H3J 1H7
Et demandeur-cédant:
Akhanav, Rahmatollah
400, Bellevue, Box 1077
Hudson, Qc J0P 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-215029-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14418-3
THESIER, JONAS
2878, Dionne
Longueuil, Qc J4L 3V3
Et demandeur-cédant:
Villeneuve, Fernand
53, Rang Michaudville
Saint-Bernard Partie Sud
Qc J0H 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-205039-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14426-6
BEAULAC, YOLAND
11268, Hébert
Montréal-Nord, Qc H1H 3X4
Et demanderesse-cédante:
Taxis Beaulac Inc.
11268, Hébert
Montréal-Nord, Qc H1H 3X4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-208203-001A, 017A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14455-5
DAZULME, ELAN
1682, Nardoza
Lachenaie, Qc J6W 4A2
Et demandeur-cédant:
Beaupré, René
3615, Mayfair
Saint-Hubert, Qc J3Y 5P5
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-207342-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14465-4
FRANÇOIS, JACQUES
1852, Montarville, app. 2
Longueuil, Qc J4J 3H6
Et demandeur-cédant:
Raymond, René
9980, Papineau, app. 304
Montréal, Qc H2B 1Z8
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-203927-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14478-7
LANGEVIN, PIERRE
610, Montville
Longueuil, Qc J4H 2M2
Et demandeur-cédant:
Cadieux, Daniel J.
3960, Howard
Saint-Hubert, Qc J3Y 6X4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-214300-001A
Dans le territoire de: Longueuil (A-02)

No: M-91-14479-5
BELEC, SIMON
36, Boul. René-Robert
Sainte-Thérèse, Qc J7E 1V8
Et demandeur-cédant:
St-Jean, Marcel
Gestion M.S.T.J. Enr.
527, 1ère Avenue Lac Capri
Case Postale 1
Saint-Colomban, Qc J0R 1N0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-214364-003A
Dans le territoire de: Saint-Jérôme (A-15)

No: M-91-14480-3
COMATY, LOLITA
33, Côte Ste-Catherine, app. 2101
Montréal, Qc H2V 2A1
Et demandeur-cédant:
Colini, Silvestro
7557, 17e Avenue
Montréal, Qc H2A 2R7
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-207121-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14498-5
BERTHIAUME, ALAIN
2833, Jolicoeur
Montréal, Qc H4E 1Z1
Et demandeur-cédant:
Spinelli, Nicola
6915, Lacroix
Montréal, Qc H4E 2V4
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-212836-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14517-2
CHOUBINEH, KHOSROW
4010, Northcliff, app. 411
Montréal, Qc H4A 3L3
Et demandeur-cédant:
Fischer, John
6280, Northcrest Place, app. PH-10
Montréal, Qc H3S 2N1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-202103-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14518-0
HÉBERT, GILLES
10423, Péloquin
Montréal, Qc H2C 2K2
Et demandeur-cédant:
Poliquin, Jules
10421A, Péloquin
Montréal, Qc H2C 2K2
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-202735-001A
Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

No: M-91-14643-6
DUBISSON, YVES-ANDRÉ
8585, Pierre Boucher
Laval, Qc H7A 1X5
Et demandeur-cédant:
Stverne, Emmanuel
12587, Beauchatel
Montréal, Qc H1E 4A2
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-206998-003A
Dans le territoire de: Est de Montréal (A-05)

No: M-91-14644-4
LEBBAR, YOUSSEF
1220, Provencher, app. 213
Brossard, Qc J4W 2V9
Et demandeur-cédant:
Bedwardi, Nazir
2625, Louis Paré, app. 401
Lachine, Qc H8S 1K9
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-202594-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

8-M-214350-001A
Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

No: M-91-14522-2
GALIEAU, PAUL
1, rue Pharand
Saint-Clet, Qc J0P 1S0
Et demanderesse-cédante:
Charette, Estelle
Dorion, Qc J7V 2P2
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-214742-001B
Dans le territoire de: Vaudreuil (A-57)

No: M-91-14524-8
LABERGE, LOUISE
982, Haussman
Laval, Qc H8W 2T8
Et demandeur-cédant:
Carpan, Simon
5700, Boul. Cavendish, app. 1808
Côte St-Luc, Qc H4W 1S8
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-209887-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14529-7
SYLVESTRE, LUC
409, St-Jean
Granny, Qc J2G 5H5
Et demandeur-cédant:
Rainville, Denis
738, Ch. Grande Ligne
Granny, Qc J0E 2B0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-213689-001A
Dans le territoire de: Granby (A-33)

No: M-91-14531-3
ELHAGE SLEIMAN, HUSSEIN
50, Quintin, app. 501
Saint-Laurent, Qc H4N 3A5
Et demandeur-cédant:
Stepner, Morris
8108, McCubbin
Côte St-Luc, Qc H4X 1A5
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-200863-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14532-1
CHOUBINEH, KHOSROW
4010, Northcliff, app. 411
Montréal, Qc H4A 3L3
Et demandeur-cédant:
Becatsionis, Dimitrios
2991, Gaston
Laval, Qc H7P 1H5
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-212446-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14543-8
2547-2101 QUÉBEC INC.
Nikoo Transport
99, Rielle
Montréal, Qc H4G 2S4
AVIS DE PROPOSITION
D'ACQUISITION D'INTERÊT
5-M-214072-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14564-4
SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
SUZANNE LEVESQUE INC.
8775, Aras
Saint-Léonard, Qc H1P 2W3
Et demanderesse-cédante:
Fois, Jeannine
6475, Place de Lesseps, app. 6
Montréal, Qc H1N 1P1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-200750-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: M-91-14574-3
TREMBLAY, GILLES
Chanel T. Limousine Enr.
1229, 28e Avenue
Montréal, Qc H1A 4M3
Proc.: Desmarais, Noreau
DEMANDE DE PERMIS
Demande un permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

No: M-91-14583-4
2855-7114 QUÉBEC INC.
1605, Verchères
Longueuil, Qc J4K 2Z6
Et demandeur-cédant:
Charbonneau, Raymond
1533, St-Georges
Lemoyne, Qc J4P 3H9
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-204636-009A
Dans le territoire de: Longueuil (A-02)

No: M-91-14590-9
GOSSELIN, GASTON
69, rue Belleau
Baie James "Radisson", Qc JOY 2X0
Gestion Gervais-Rouleau Inc.
73, rue Iberville
Baie James "Radisson", Qc JOY 2X0
Mis-en-cause
Rouleau, Jean-Clément
Rang 7 Masse, C.P. 53
Saint-Charles Garnier, Qc G0K 1K0
TRANSFERT DE PERMIS
AVIS DE PROPOSITION
D'ACQUISITION D'INTERÊTS
1ère transaction
M. Jean-Clément Rouleau demande à transférer le permis 0-M-213301-001A.
Territoire: Dans la région de Baie-James formée de la municipalité de Baie-James, à Gestion de Baie-James, à Gestion de Baie-James-Rouleau Inc.
2e transaction
Si le transfert est accordé, donne avis de la proposition d'acquisition d'intérêt dans la compagnie Gestion Gervais-Rouleau Inc.

3e transaction
Si la C.T.Q. prend acte de l'avis d'acquisition d'intérêt, Gestion Gervais-Rouleau Inc. demande à transférer ledit permis à Gaston Gosselin.

No: M-91-14607-1
BLAKE, JENNIFER
100, Upper Cambridge
Baie d'Urfé, Qc H9X 2V6
Et demandeur-cédant:
Razavi, Bahram
250, Kensington, app. 603
Montréal, Qc H3Z 2G8
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-213497-001A
Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

No: M-91-14614-7
2862-1076 QUÉBEC INC.
4800, De Maisonneuve ouest, app. 504
Westmount, Qc H3Z 1M2
Et demandeur-cédant:
Michaud, Jean-Guy
635, 7e Avenue
Lachine, Qc H8S 2Z9
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-208724-001A
Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

No: M-91-14643-6
DUBISSON, YVES-ANDRÉ
8585, Pierre Boucher
Laval, Qc H7A 1X5
Et demandeur-cédant:
Stverne, Emmanuel
12587, Beauchatel
Montréal, Qc H1E 4A2
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-206998-003A
Dans le territoire de: Est de Montréal (A-05)

No: M-91-14644-4
LEBBAR, YOUSSEF
1220, Provencher, app. 213
Brossard, Qc J4W 2V9
Et demandeur-cédant:
Bedwardi, Nazir
2625, Louis Paré, app. 401
Lachine, Qc H8S 1K9
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-202594-001A
Dans le territoire de: Montréal (A-11)

No: Q-91-06930-1
CARRIÈRES E. QUIRION INC.
354, 30e Avenue Nord
St-Georges (Québec)
G5Y 5C8
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Quirion, Emmanuel
350,

ECONOMIE

La restructuration de General Motors, un symptôme de la crise économique américaine

Jean-Louis Santini

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Symptôme de la crise économique frappant les États-Unis, la profonde restructuration du géant mondial de l'automobile General Motors (GM), dévoilée cette semaine, est la dernière d'une série de mesures toutes aussi drastiques, mises en oeuvre ces derniers mois par plusieurs des plus beaux fleurons de l'industrie américaine.

IBM, le numéro un de l'informatique, avait devancé GM deux semaines plus tôt en annonçant 20 000 suppressions d'emplois et une refonte de ses opérations.

Comme IBM, GM a surtout expliqué sa décision de fermer 21 de ses 125 usines et de supprimer 74 000 emplois ou 18,8 % de l'ensemble de ses effectifs d'ici 1994, par la persistance de la récession qui a entraîné une chute de ses ventes et un gonflement inquiétant de ses pertes estimées actuellement à 15 millions \$ US par jour.

Pour les neuf premiers mois de son exercice fiscal 1991, GM est déjà de 2,2 milliards \$ US dans le rouge et l'hémorragie pourrait représenter de 5 à 6 milliards \$ US pour l'ensemble de l'année.

Mais dans le cas de GM, il s'agit davantage encore de la nécessité de se remusculer pour mieux affronter une concurrence, surtout japonaise, de plus en plus féroce. La récession n'a été qu'un révélateur douloureux des sérieux problèmes de compétitivité dont souffre le constructeur, estiment les analystes.

Entre 1980 et 1991, sa part du marché nord-américain de l'automobile est passée de 44 % à 36 %, alors que sur la même période les constructeurs japonais ont porté la leur de 18 % à 24 %.

Le président de GM, M. Robert

Stempel a ainsi souligné en annonçant les grandes lignes de la réorganisation que le groupe ne pouvait pas tenir pour seules responsables de ses mauvaises performances « la guerre du Golfe, la chute de la confiance des consommateurs et la récession ».

GM, a-t-il poursuivi, « doit changer fondamentalement sa manière de conduire ses affaires pour relever les défis de la concurrence dans les années 90 ».

Comme Ford et Chrysler, respectivement deuxième et troisième constructeur américain, GM avait déjà fermé des usines et réduit ses effectifs tout au long des années 80 en réponse aux conséquences sur l'industrie des deux chocs pétroliers des années 70.

Mais contrairement à ses deux rivaux, les mesures prises jusqu'alors par GM avaient été jugées insuffisantes par l'ensemble des experts, pour corriger les problèmes chroniques de surcapacité dont souffre le groupe.

GM avait fermé onze unités d'assemblage en 1986 et huit de plus en 1990. En février dernier, le constructeur avait annoncé une réduction de 10 % de ses effectifs, employés et cadres sur deux ans.

En 1985, GM lance le projet Saturn dont l'objectif est de fabriquer une voiture de petite cylindrée aussi compétitive que leurs concurrents japonais. Le premier modèle a été commercialisé à la fin de 1990 avec un succès jugé jusqu'à présent moyen.

Les dernières mesures de restructuration vont faire tomber les effectifs totaux du groupe à 321 000 en 1995 (dont 250 000 ouvriers horaires et 71 000 employés et cadres) contre 395 000 actuellement et 741 000 en 1981.

Grâce à la baisse des coûts de pro-

duction et d'exploitation qui résulteront de ces dégraissages et de la réduction des capacités, GM espère retrouver cette fois sa rentabilité dès 1993 et être compétitif sur une part du marché nord-américain réduite à 30 %.

M. Stempel avait souligné la veille que GM allait désormais conduire ses activités sous une forme de plus en plus « réduite » et répondant mieux aux exigences du marché.

Exprimant l'avis de nombreux analystes, Scott Spizzen de la firme de notation financière Standard and Poor's a jugé le plan de restructuration de GM favorablement. « Par ces mesures, a-t-il dit, la direction de GM montre qu'elle fait tout son possible pour redresser la barre ».

En revanche le syndicat américain des ouvriers de l'automobile (United Auto Workers) et de nombreux membres démocrates du Congrès ont vivement critiqué le plan de restructuration de GM dont il accuse la direction d'être aux seules ordres de Wall Street.

« Une meilleure réponse à la crise actuelle de l'automobile, affirme M. Owen Bieber, un des dirigeants de UAW, serait de réviser la politique américaine actuelle qui abandonne aux producteurs japonais le marché intérieur et favorise le transfert de la production automobile au Mexique ou dans d'autres pays où la main d'oeuvre est meilleure marché ».

Le président américain George Bush a de son côté affirmé jeudi à l'issue d'un entretien avec plusieurs dirigeants de grands groupes industriels américains, dont les patrons de l'automobile, qu'il entendait plaider « avec vigueur et détermination » en faveur d'un rééquilibrage des relations commerciales entre Washington et Tokyo lors de la visite qu'il doit effectuer en janvier au Japon.

◆ Inflation

des prix plus élevés des légumes frais. Par contre, les prix des fruits frais ont baissé de 4,8 % grâce à l'augmentation des approvisionnements.

Sur une période de 12 mois, de novembre 1990 à novembre 1991, les prix des aliments achetés dans les magasins a chuté de 0,4 %, mais ceux des repas consommés aux restaurants ont grimpé de 9,7 %.

Il en résulte que la moyenne des prix de la nourriture a progressé de 2,6 %.

Statistique Canada a ajouté qu'il en coûtait 3,5 % de plus pour se loger.

L'indice des prix à la consommation est calculé mensuellement à partir des coûts d'une corbeille de biens et services par Statistique Canada dans tout le pays. Il peut varier d'une région à l'autre.

L'indice 100, basé sur les prix de 1986, était de 127,0 en novembre, 126,5 en octobre dernier et de 121,9 en novembre 1990.

◆ GATT

de tout commentaire sur un texte dont ils ne devaient prendre connaissance que peu avant minuit au GATT. Un diplomate nordique a toutefois jugé que les propos de M. Dunkel étaient « encourageants » parce que « clairs ».

M. Dunkel a souligné que le projet d'Acte final est « exhaustif » et porte sur « toutes les aires de négociation telles que définies à Punta del Este » en 1986. Il est entendu que « rien n'est définitif tant qu'il n'y a pas accord sur tout », a-t-il dit.

D'autre part, la négociation à partir de janvier sera « globale », ce qui signifie que les sept groupes de négociation sont dissous, à l'exception de celui sur l'accès aux marchés.

Par ailleurs, les discussions entre les États-Unis et la CEE sur le différend agricole qui les opposent au sein de l'Uruguay round ont « échoué », a annoncé un porte-parole de la Commission européenne.

Un entretien de deux heures hier à Bruxelles entre le secrétaire américain à l'Agriculture Edward Madigan et le commissaire européen chargé de l'Agriculture Ray MacSharry n'a pas permis de trouver un compromis acceptable entre les deux parties.

Ce conflit entre Européens et Américains avait déjà fait capoter une première tentative de conclure l'Uruguay round, menée dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en décembre 1990 à Bruxelles.

Le commissaire européen a également estimé que le document qui devait être présenté vendredi soir à Genève par le directeur-général du GATT Arthur Dunkel était « inacceptable » pour la CEE, selon ce porte-parole.

M. MacSharry, sans disposer de ce texte, a expliqué que la CEE ne pouvait pas accepter une proposition qui ne donnerait pas le champ libre à la CEE pour décider des mesures de compensation en faveur de ces agriculteurs, dans le cadre de la réforme de l'Europe verte.

Ces mesures doivent être contenues dans la « boîte verte » des mesures de soutien autorisées par le GATT, selon cette source.

MM. MacSharry et Madigan ne sont pas parvenus à s'entendre sur la question de la réduction des exportations agricoles. Washington réclame une baisse en volume des exportations communautaires, ce que la CEE refuse, proposant de son côté une réduction des subventions aux exportations.

M. MacSharry a tenté de présenter un compromis associant réduction financière et en volume, mais le secrétaire américain à l'Agriculture est resté « très ferme » sur ses positions, selon ce porte-parole. Les deux hommes, qui avaient déjà eu 12 heures de discussions sur ce thème mercredi, n'ont pu alors que constater l'échec de leur rencontre, a-t-il expliqué.

Une rencontre au plus haut niveau doit encore avoir lieu ce matin entre le secrétaire d'État américain James Baker et le président de la Com-

mission européenne Jacques Delors.

MM. MacSharry et Madigan, ainsi que Frans Andriessen, vice-président de la commission, chargé des relations extérieures et Carla Hills, représentante spéciale américaine sur le commerce, seront également présents.

◆ Caisse

l'emploi de manière plus importante que lors des récessions précédentes, ce qui a contribué à l'accroissement substantiel du chômage au cours de 1991. La Caisse estime que les profits devraient croître en 1992. Mais « le taux de chômage demeurera relativement élevé et n'atteindra même pas le niveau d'avant la récession en 1994 ».

Les économistes de la Caisse estiment par ailleurs que la récession aura produit des « résultats spectaculaires » au chapitre de l'inflation et qu'elle pourrait être plus faible que la cible de 3 % fixée par la Banque du Canada pour la fin de 1992.

Cependant, prévoient-ils, l'inflation au Québec surpassera la moyenne canadienne encore l'an prochain en raison de l'extension de la taxe de vente québécoise aux services à compter du 1er juillet.

Selon les économistes de la Caisse, on doit s'attendre à ce que les taux d'intérêts continuent de baisser tant que la croissance sera lente. On pense que le taux préférentiel de banques pourrait se retrouver aux environs de 7,5 % (il est actuellement de 8 %).

Le dollar canadien, quant à lui, aurait plafonné et il faut dorénavant s'attendre à une « légère baisse ».

Au Québec, estiment les analystes, le secteur des pâtes et papiers, durement affecté par la récession, continuera de connaître des difficultés, en raison de l'offre excédentaire, des nouvelles normes environnementales et de la demande accrue pour du papier recyclé.

De plus, l'extension de la TVQ aux services viendra nuire à la croissance des dépenses de consommation.

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page B-4

PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14530-5
JOULE YACHT TRANSPORT, INC.
a/s Jocelyn Leclerc
400, Windermere
Beaconsfield (Québec)
H9W 6C1

Proc: Jocelyn H. Leclerc
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: M-91-14551-1
TRANSPORT BEAUDRY INC.
1195, Chénier
St-Hyacinthe (Québec)

J2S 6W3
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 1: Céréales et produits agricoles n'originant pas de la ferme.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-91-14567-7
2750627 CANADA LTD
1239, 39e Rue
Pointe-Calumet (Québec)
J0N 1G0

Proc: Paquette, Perreault, Trudeau & Associé
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14584-2
2750627 CANADA LTD.
1239, 39e Rue
Pointe-Calumet (Québec)
J0N 1G0

Proc: Paquette, Perreault, Trudeau & Associé
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-91-14599-0
HUTCHISON, BRUCE W.
a/s Allie's At. Forwarding
2415, Côte Vertu, # 105
St-Laurent (Québec)
H4R 1P3

PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14600-6
GAMELIN, GASTON
204, Haut de la Rivière
Pierreville (Québec)
J0G 1J0

PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 1: Céréales et produits agricoles n'originant pas de la ferme.
Territoires demandés:

Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14620-4
GAZONNIÈRE BASTIEN & FILS INC.
4535-B, Chemin Martin
Terrebonne (Québec)
J6W 5C7

Proc: Lavoie, Morency
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:

Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14621-2
BRISEBOIS, BENOÎT
(B.N.B. Transport)
1305, Champagne
Laval (Québec)
H7W 3S6

PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14622-0
ACADIA MOVING & TRANSPORT LIMITED
a/s McDougall, Caron & Ass.
2000, Mansfield, 8e étage
Montréal (Québec)
H3A 2Z5

Proc: McDougall, Caron
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14623-8
ACADIA MOVING & TRANSPORT LIMITED
a/s McDougall, Caron & Ass.
2000, Mansfield, 8e étage
Montréal (Québec)
H3A 2Z5

Proc: McDougall, Caron
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:

Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: Q-91-06941-8
TRANSPORT GIROUX & FILS INC.
417, route 116
St-Agapit, (Québec)
G0S 1Z0

LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-91-06950-9
TRUDEAU, SERGE
1009, Base du Radar
Parent, (Québec)
G0A 2V0

LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 31: Monnaie et marchandises précieuses par véhicules blindés, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-06955-8
COURTIER EN ALIMENTATION SERGE NADEAU & FILS INC.
735, Marigot
St-Apollinaire, (Québec)
G0S 2E0

LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usa-

gés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-06966-5
TRANSPORT JEAN-PIERRE ROY INC.
115, Principale
St-Antoine, (Québec)
G0L 2J0

LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:

Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-06968-1
TRANSPORT JEAN-PIERRE ROY INC.
115, Principale
St-Antoine, (Québec)
G0L 2J0

LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-06979-8
MORISSETTE, JEAN
1982, boul. St-Joseph Ouest
R.R. 5
Drummondville, (Québec)
J2B 8A8

PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.

Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-14337-5
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
QUAN-TUM EXPRESS SERVICE DE COURRIER INC.
a/s Mme Sylvie Adam
76, Whiteoak
Dollard-des-Ormeaux (Québec)
H9B 1K3

RÉVOCATION DE LICENCES
2-M-313570-001B-002A
Révocation des licences numéros 2-M-313570-001B-002A au nom de Quant-Tum Express Service de Courrier Inc.

No: M-91-14340-9
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
165999 CANADA INC.
(Transport Trudel Bergeron Enr.)
16, Bonaventure
Gatineau
Hull (Québec)
J8T 3V4

RÉVOCATION DE LICENCES
4-M-312893-003A-004A
Révocation des licences numéros 4-M-312893-003A-004A au nom de 165999 Canada Inc. (Transport Trudel Bergeron Enr.)

No: M-91-14341-7
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
2634-4093 QUÉBEC INC.
R.F. 2, B.M. 50
5, Avenue Des Framboisiers
Magog
Stanstead (Québec)
J1X 3W3

RÉVOCATION DE LICENCES
8-M-313012-003C-004C
Révocation des licences numéros 8-M-313012-003C-004C au nom de 2634-4093 Québec Inc.

No: M-91-14345-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
2422-5294 QUÉBEC INC.
a/s M. Lucien Labrie
138, Saint-Alexis
Charlemagne (Québec)
J5Z 1E8

RÉVOCATION DE LICENCES
7-M-309938-001C-002C
Révocation des licences numéros 7-M-309938-001C-002C au nom de 2422-5294 Québec Inc. (a/s Lucien Labrie).

No: M-91-14347-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
STROSS MANAGEMENT LTD
a/s Thérèse Bourgon
228, Des Fleurs
Gatineau (Québec)
J8R 1N7

RÉVOCATION DE LICENCE
3-M-315806-001A
Révocation de la licence numéro 3-M-315806-001A au nom de Stross Management Ltd (a/s Thérèse Bourgon).

No: M-91-14378-9
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
CAMIONNAGE RONALD BEAUREGARD INC.
a/s Ginsberg, Gingras & Ass. Inc.
Syndics de faillite
443, Père Laporte
Maniwaki (Québec)
J9E 1H2

RÉVOCATION DE LICENCE
7-M-311959-003A
Révocation du permis numéro 7-M-311959-003A au nom de Camionnage Ronald Beaugard Inc. (a/s Ginsberg, Gingras & Ass. Inc.)

No: M-91-14404-3
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
TRANSPORT INTER-TEX INC.
5775, Ferrier
Ville Mont-Royal (Québec)
H4P 1W3

RÉVOCATION DES PERMIS
4-M-306424-001A-002A
Révocation des permis numéros 4-M-306424-001A-002A au nom de Transport Inter-Tex Inc.

No: M-91-14410-0
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
164958 CANADA INC.
100, Elm Ave
Ville Saint-Pierre (Québec)
H8R 1G1

RÉVOCATION DES LICENCES
7-M-312767-001A-002A
Révocation des licences numéros 7-M-312767-001A-002A au nom de 164958 Canada Inc.

No: M-91-14411-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
164958 CANADA INC.
100, Elm Ave
Ville Saint-Pierre (Québec)
H8R 1G1

RÉVOCATION DES LICENCES
7-M-312767-001A-002A
Révocation des licences numéros 7-M-312767-001A-002A au nom de 164958 Canada Inc.

No: M-91-14411-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Et l'intimée
164958 CANADA INC.
100, Elm Ave
Ville Saint-Pierre (Québec)
H8R 1G1

RÉVOCATION DES LICENCES
7-M-312767-001A-002A
Révocation des licences numéros 7-M-312767-001A-002A au nom de 164958 Canada Inc.

Québec

Conditions et enseignements

- La Chambre
des huissiers
du Québec**

[illegible]

Jean Grignon
Directeur du

Univers

Montréal-Nord, le 16 décembre 1991

Huguette Larivière, greffier

11/11/2011

/IS

Philippe de Laprairie, district de Longueuil, partie défenderesse, et
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAPRAIRIE
s-en-cause.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

101 Propriétés à vendre



Bord de l'Eau près autoroute 25
Terrain: 70 X 697 (43 000 p.c.)
Bungalow: en brique avec
foyer
Sous-sol: comprenant
logement de 4 1/2 pièces
PRIX DEMANDÉ: 130 000.00
Pour Informations: Caisse
Populaire St-François, Laval, on
demande Louise, au 666-8562

101 Propriétés à vendre

AUTEUIL, bungalow A VENDRE ou
ÉCHANGEUR avec propriété à vendre
Grande cour, piscine, sous-sol, poêle à
combustion lente. Prix spécial: 629-8373

BROSSARD, secteur 3, par le propriétaire,
modèle split level 4 niveaux, 3 chambres,
s'élève, s'élève, 2 s/bains, foyer,
thermo-pompe. Doit vendre: 676-9586

LAPRAIRIE 3 chambres, meublée, située
sur le lac 163 000 \$ Lesley Warren 466-
3920, 672-1466 MONTREAL TRUST CTR

N.D.G. Une villa d'été 1 X 5 1/2, 1 X 6
1/2, ent. rén. rén. rén. 10 p. 189
000\$ 663-9817

PLATEAU TRIPLE, 3 X 8 1/2 rén. à
neuf, grande pièce, vue imprenable sur
Mont-Royal. Revenu 3147\$5. Fait voir N.
Tremblay, 354-6240, Re/Max Excellence
inc. courtier

ST-ESPRI, très belle occasion, cottage
(front en duplex) avec petite
mairie 145 000\$

LA PLAINE s'élève, 2 c.c., s'élève semi fini,
foyer, garage, paysage: 105 000\$ 1-
879-7997

ST-LAURENT, 2x4 1/2, chauffé élec., s'élève
fini, min. marche méro Côte-Vertu,
privé 278-6154, 271-6733 Warm

ST-MALAMBERT, 3 chambres. Près de
tout. Un prix superbe! Lesley Warren, 466-
3920, 672-1466 MONTREAL TRUST CTR

103 Condominiums Co-propriétés

VAL ST-CÔME CONDO
À VENDRE
À moins de 15' de la
pente de ski, meublé,
2 ch. à 2 étages,
sup. 1,200 p.c.
jour: 514-759-1100
soir: 514-883-5487

23-12-91

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30 pour
l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TELEPHONE
286-1200

132 Chalets

23-12-91

CHALET 4 SAISONS
LAC DES PLAGES
MI-CHEMIN MONTREAL/OTTAWA
30 MIN. PISTES SKI LAURENTIDES
2300 pi. ca., tout cédre, 3 étages, ch. c., grand deck en
cèdre avant arrière, facade directement sur le lac. Terrain
12 300 pi. c., plage sablonneuse. Chalet meublé à neuf,
portes d'acier.
MARCEL LEFEBVRE
(819)776-3332
LE PERMANENT INC.
(613)594-1104

135 Terrains

23-12-91

TERRES et TERRAINS du QUÉBEC

Avez-vous du TERRAINS à VENDRE?

Dernière chance d'inscrire votre terre ou
terrain à vendre dans le nouveau répertoire
«**TERRES et TERRAINS du QUÉBEC**»
qui sortira fin janvier 1992.

Exceptionnellement ouvert samedi 21
décembre et dimanche 22 décembre
entre 9h00 et 17h00.

Pour informations:
448-6751 448-7303

23-12-91

121 Cantons de l'Est

23-12-91

MEMPHREMAGOG
MEMPHRE CLUB PHASE I
Haut de gamme, condo,
vendu ou louer semaine-
mois. Vue sur le lac et Ma-
gog. Capacité de 8 person-
nes, 7 pièces, 2 s/bains,
mezzanine, stationnement
pour chaloupe, remise, Pis-
cine, tennis, plage privée,
tout meublé de luxe. En-
droit tranquille et paisible.
Financement à 9%, Saisible
fiscal pour intéressé(e)s.
418-486-7859

121 Cantons de l'Est

23-12-91

COATICKOOK, 4 logements, rénové en
'90, briques, 220 000\$ négociable.
Revenu 1200\$/mois. Par propriétaire.
819-849-6474

CONDO à Bromont, rez-de-chaussée, 3
chambres, foyer, meublé, à louer saison
annuelle, ou à vendre 1-345-1536

LAC BROME MANOIR INVERNESS
élegante copropriété de style royale,
dans une superbe vue sur 1100 pi.ca.,
plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands
rangements. Tous services incluant 2
piscines, marina, tennis, entretien
extérieur. Copropriétés soignées,
confort, sécurité, tranquillité. À moins de
30 minutes de 6 centres de ski, golf en
développement en annexe. Loisirs 4
saisons. Libre immédiatement. Prix 125
000 \$ Sur rendez-vous
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Cantons de l'Est

23-12-91

BORD LAC MEGANTIC Services
municipaux, plage, cottage coquet: 21
000 p.c., 80 000 \$ (819)583-4418. Autre
autre terrain

PRES BROMONT, maison brève/bois, 28 X
50, garage 20 X 28, 1 ou 2 acres
disponibles 5 c.c., s'élève fini, bar et
chambre froide. Échangeable pour
maison en France. Visite sur appels.
Casse, déjà autre propriété. Fait voir
(514)539-4540

ST-JOVITE Luxueux cottage neuf, 2 050
p.c. vue sur lac, 3 c.c., 2 s/bains, 1
salle à manger, 2 foyers 149 500\$ 175 incl. Me.
Mm. 325-3228 St-Sauveur 1-227-3547

121 Cantons de l'Est

COATICKOOK, 4 logements, rénové en
'90, briques, 220 000\$ négociable.
Revenu 1200\$/mois. Par propriétaire.
819-849-6474

CONDO à Bromont, rez-de-chaussée, 3
chambres, foyer, meublé, à louer saison
annuelle, ou à vendre 1-345-1536

LAC BROME MANOIR INVERNESS
élegante copropriété de style royale,
dans une superbe vue sur 1100 pi.ca.,
plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands
rangements. Tous services incluant 2
piscines, marina, tennis, entretien
extérieur. Copropriétés soignées,
confort, sécurité, tranquillité. À moins de
30 minutes de 6 centres de ski, golf en
développement en annexe. Loisirs 4
saisons. Libre immédiatement. Prix 125
000 \$ Sur rendez-vous
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

BORD LAC MEGANTIC Services
municipaux, plage, cottage coquet: 21
000 p.c., 80 000 \$ (819)583-4418. Autre
autre terrain

PRES BROMONT, maison brève/bois, 28 X
50, garage 20 X 28, 1 ou 2 acres
disponibles 5 c.c., s'élève fini, bar et
chambre froide. Échangeable pour
maison en France. Visite sur appels.
Casse, déjà autre propriété. Fait voir
(514)539-4540

ST-JOVITE Luxueux cottage neuf, 2 050
p.c. vue sur lac, 3 c.c., 2 s/bains, 1
salle à manger, 2 foyers 149 500\$ 175 incl. Me.
Mm. 325-3228 St-Sauveur 1-227-3547

CONDO à Bromont, rez-de-chaussée, 3
chambres, foyer, meublé, à louer saison
annuelle, ou à vendre 1-345-1536

LAC BROME MANOIR INVERNESS
élegante copropriété de style royale,
dans une superbe vue sur 1100 pi.ca.,
plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands
rangements. Tous services incluant 2
piscines, marina, tennis, entretien
extérieur. Copropriétés soignées,
confort, sécurité, tranquillité. À moins de
30 minutes de 6 centres de ski, golf en
développement en annexe. Loisirs 4
saisons. Libre immédiatement. Prix 125
000 \$ Sur rendez-vous
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

BORD LAC MEGANTIC Services
municipaux, plage, cottage coquet: 21
000 p.c., 80 000 \$ (819)583-4418. Autre
autre terrain

PRES BROMONT, maison brève/bois, 28 X
50, garage 20 X 28, 1 ou 2 acres
disponibles 5 c.c., s'élève fini, bar et
chambre froide. Échangeable pour
maison en France. Visite sur appels.
Casse, déjà autre propriété. Fait voir
(514)539-4540

ST-JOVITE Luxueux cottage neuf, 2 050
p.c. vue sur lac, 3 c.c., 2 s/bains, 1
salle à manger, 2 foyers 149 500\$ 175 incl. Me.
Mm. 325-3228 St-Sauveur 1-227-3547

CONDO à Bromont, rez-de-chaussée, 3
chambres, foyer, meublé, à louer saison
annuelle, ou à vendre 1-345-1536

LAC BROME MANOIR INVERNESS
élegante copropriété de style royale,
dans une superbe vue sur 1100 pi.ca.,
plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands
rangements. Tous services incluant 2
piscines, marina, tennis, entretien
extérieur. Copropriétés soignées,
confort, sécurité, tranquillité. À moins de
30 minutes de 6 centres de ski, golf en
développement en annexe. Loisirs 4
saisons. Libre immédiatement. Prix 125
000 \$ Sur rendez-vous
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

Source: Environnement Canada

160 Appartements-logements à louer

23-12-91

QUÉBEC 4 1/2 entièrement meublé et
équipé avec classe, pour 3 à 6 mois.
500\$ non chauffé. Références exigées.
(418)648-1842

164 Condominiums à louer

23-12-91

A CÔTÉ Faubourg Ste-Catherine, grand
condo de luxe, 1330 pi.ca. éclairé,
climatisé, foyer, garage int., 5
électroménagers, sécurisé. Libre 1300\$
Jour 252-3639, soir et fin de sem.: 581-
8156

CONDO spacieux sur 2 étages, canal
lachine, foyer, 2 places stationnement
intérieur. 1300\$/mois
354-5526

ILE PATON, 4 1/2, penthouse 8e, coin,
bord'eau, balcon 26 pi. 800\$ chauff.,
garage. 687-2119 ou 1-224-2474

ILE-DES-SOEURS, Les Verrières, 3
chambres, vue panoramique, fleuve et
ville, 10e étage, 765-9922

165 Propriétés à louer

23-12-91

BORD de l'eau, Chomedey, st.
Californien, 3 étages, 3 c.c., mezz., 2
foyers, gar., verrières. Libre 1505. 682-
5247

ST-LAMBERT 4 chambres, foyer, maison
du village. A louer: 1 200 \$/mois. Lesley
Warren: 466-3920, 672-1466. MONTREAL
TRUST CTR

170 Hors-frontières à louer

23-12-91

NAPLES-FLORIDE
GOLF DU MEXIQUE
SUPERBE CONDO NEUF
3 chambres à coucher,
2 s/bains, grande véranda,
1 786 pi.ca., tennis, piscine,
spa, plage.
Libre le 4 janvier 1992 pour la
saison ou au mois.
JEAN-MARC CHAPUT
(514) 343-3824

170 Hors-frontières à louer

23-12-91

BRADENTON, FLORIDE, condo, 2
chambres, 2 s/bains, 1348 pi.ca. Appeler
propriétaire: (803) 875-4494

CONDO vacances, temps partagé, 2
semaines au New Hampshire, 4 sem.
réservées pour mars 92 à Hollywood,
677-8261 après 18h

LA BAULE, Au cœur du midi de la
Bretagne. App. meublé, 3 c.c., salon,
garage, près bord de mer. Location
sem. ou mois. À partir de 450 \$
Documents sur demande
Tél.: (613)236-9332.

170 Hors-frontière à louer

23-12-91

CHARLEVOIX, 16 km de la Malbaie,
superbe maison de pierre, surplombe le
fleuve, 120 000\$
Soirs: (418) 434-2433

132 Chalets

23-12-91

VAL-MORIN, Dam. Trudeau, ou à louer
option d'achat 4 c.c. 2 s/b. foyer, pac-
er, meublé. 144 900\$ 666-6611, 1-229-
3880

135 Terrains

23-12-91

LAURENTIDES, près des Monts BLANC et
TREMBLANT. Prêts bâtir 10 179 p.ca. et
15 663 p.ca., 125 p/cas 485-2880, 279-
5274

160 Appartements-logements à louer

23-12-91

A 2 MINUTES/MÉTRO PAPINEAU: Idéal
résidence/bureau, beau r-d-c
entièrement refait à neuf, 1100 p.c., 2
c.c., gr. salon/bureau, cuis./diner,
s/bains/lovinge, rangement, bas trépis
semi-décl., insonorisé, 3 murs fenêtrés,
porc arrière, stat., près tous services, libre
imm. 750\$/mois. Références: 598-7139

BORD DE L'EAU
Endroit possible, près train de banlieu, 4
c.c., foyer, s'élève, vitrée, gd terrain, Des.
Montagnes. 950 \$ 473-9626

CHATEAU LAUZANNE
2121 Tupper, 3 1/2, piscine, sauna, sun
deck, garage, méro, 933-3362

LAVAL, entre Prince-Arthur et Des Pins,
maison victorienne, grand 3 1/2, 500\$,
525-6332

LE ROQUELLE
Tradition, distinction, U. de M., ED-
MONTPELIT. Superbes 4 1/2 et 3 1/2,
meublés. À partir de 245\$/sem.
735-7528, 273-2752, 343-5973

LUXUEUX 4 1/2 RÉNOVÉ
2090-A ST-ANDRÉ
Entre Sherbrooke-Ontario, 3e étage,
puits lumière, terrasse privée, entrée
lav./séch., 500\$/mois 528-1144

MÉTRO CRÉMAZIE: 7 1/2 + s'élève fini,
garage, boiseries, 795\$; 4 1/2 fermé,
380\$ 3 1/2 350\$. Libre 382-9216

N.D.G. Ben stuf., près méro Via-Maria
4 1/2, équipé, chauffé 555 \$ 161: 393-
1222

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, rue Du
Manoir, 1 1/2 s/bains, garage 1 020 \$
chauffé 769-3542

OUTREMONT BERNARD, 5 1/2, ensoleil.,
tranquille, concierge 279-1784 ou 344-
9892 après 20h

OUTREMONT Superbe duplex à louer
pour diplomate ou exécutif. Garage
double et stat. ex., pour plusieurs autos.
Près St-Jacques, Brébeuf et Universités.
Terrain superbe. BAS: 7 1/2 + s'élève, 3
s/bains 2 200\$ (2 700 \$ meublé) HAUT: 7
1/2, 2 s'élève, 1 650 \$ 276-6226 - 270-6676

OUTREMONT, 3e étage, 7 1/2, cuisine
rénovée, non chauffé. Libre 1er février
ou Mars 847-1698

OUTREMONT, 7 1/2, près méro, stat.,
libre, non chauffé, 800\$/mois 277-8632

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33
chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2,
chauffé, gym., "sun deck" 277-5873

OUTREMONT, grand 4 1/2, rénové, non
chauffé, libre 850\$, 528-9838

PAPINEAU/LAURIER, 4 1/2, 495\$,
535\$, chauffé et non-chauffé. Dernier
mois gratuit 629-7089

PLATEAU grand 3e, 2 chambres, murs
brûlés, puits lumière, foyer, 1440 p.ca.,
850\$ chauffé 281-7995

PRES FLEUVE pte cycloable. Haut duplex,
5 1/2 chauffé, ensoleil., entr. lav./séch.
500 \$ janvier, rue Gauthier 352-5466
356-0163

PRES Méro Cadillac, grand 9 1/2 rénové
(post '91), avec foyer et 4 chambres
1200\$ 582-3783

VIEUX-MONTREAL, ch. foyer, très propre,
rénové, libre 499-0744

170 Hors-frontière à louer

23-12-91

MIAMI-NORD: Condo luxueux, "Au
Carier", 2 c.c., 1-229-4987-634-8536

176 Chalets à louer

23-12-91

MONT ORFORD, Cantons de l'Est,
lav./séch., lav./vois., 3 c.c., accomode
8 pers. Noël et jour de l'An 1500\$/2 sem.,
rés. 694-9190, bur.: 399-8779

STE-ADELE, 3 c.c., foyer, bain tourbillon,
lav.-vois. Saison 1-229-4987-634-8536

180 A partager

23-12-91

PLATEAU Près parc Lafontaine, 5 1/2, file
ou dame. Louise 627-6681 rép

186 Maisons de repos, retraite

23-12-91

LONGUEUIL, 2e, 3e âge, tous services,
très bas prix. Médecin, commodités,
sécurité 24h, nourriture maison 679-8248

251 Bureaux à louer

23-12-91

CLINIQUE MÉDICALE
À proximité de l'Hô-
pital Jean-Talon,
services de transport
(méro Fabre). Ser-
vices de réception-
niste et conciergerie
inclus.
INFO: 274-5585

251 Bureaux à louer

23-12-91

BUREAU DE PRESTIGE
CENTRE-VILLE
Sous-location, 3 bureaux pour
professionnels, 450 p.ca., accès à la
salle de conférence, réceptionniste,
méro McGill, 629-0404

BUREAUX

Dans édifice commercial, 672 p.ca., rue
Hymus à Dorval. Prix négociable 685-
1882

JARRY est de VIAU 500 à 3000 p.ca.,
idéel prof., coin rue, clé main, libre, t. b.
prix 648-2867

OUTREMONT
COIN LAURIER & DE L'ÉPÉE, 400 p.ca.,
chauffé, éclairé, climatisé, libre imm.
800\$/mois 733-1228

275 Locaux à louer

23-12-91

PAPINEAU/LAURIER
Local 850 p.ca. + s'élève, 850\$/mois
chauffé 629-7089

301 Oeuvres d'art

23-12-91

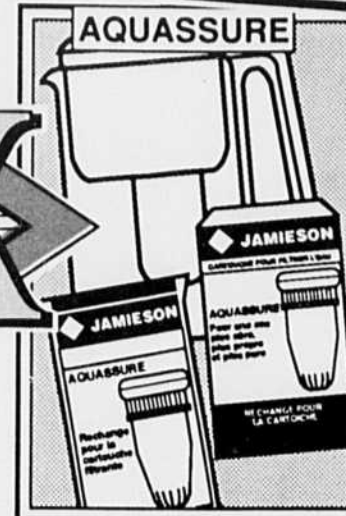
On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

NOUS SOMMES OUVERTS LE JOUR DE NOËL

Une Tradition de
BAS PRIX
pour les Fêtes

JOYEUX NOËL!



Système de filtrage de l'eau 1,5 L

999
449
349

Cartouche de rechange

Rechange pour cartouche



BENLYN
Sirop expectorant 100 ml

419



CORRECTOL
Laxatif pour femmes 24 comprimés

269



CARTES DE HOCKEY DE LA COLLECTION NHL PRO SET
Séries I ou II 1990-1991
36 paquets de 15 cartes

888
LA BOÎTE AU CHOIX



WHITE SWAN
Essuie-tout 2 rouleaux

44
Limite 2 par client



CALGONITE
Détergent en poudre pour lave-vaisselle

199



HÄLSA, 350 ml ou AGREE, 300 ml
Shampooing ou revitalisant

199
AU CHOIX



Aussi en spécial PRODUITS COIFFANTS European Formula

EUROPEAN FORMULA
Shampooing ou revitalisant 350 ml + 100 ml

179
AU CHOIX



ÉCONOMISEZ 75¢

à l'achat de shampooing colorant **CLAÏRESSE**, 57 ml AU CHOIX

374

AVEC COUPON
SANS COUPON **449**
Limite 1 coupon par client. Valable du 22 au 28 décembre, 1991. Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon. Remboursement: A.C. Nielsen. 13406022



BEAVER
Saumon Keta 213 g
Exempté de T.P.S.

.79



HABITANT
Marinades ou cornichons AU CHOIX

179
Exempté de T.P.S.



PERRIER
Eau de source gazeifiée 750 ml AU CHOIX

.89



ÉCONOMISEZ 30¢

à l'achat de boisson gazeuse **COKE** ou **SPRITE**, régulière ou diète, 2 L AU CHOIX

.99

AVEC COUPON
SANS COUPON **129**
Limite 1 coupon par client. Valable du 22 au 28 décembre, 1991. Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon. Remboursement: G.V. Bergeron. 019JC070

20% DE RABAIS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE FILMS

24 POSES	15 POSES	36 POSES
Bas prix régulier 582 Prix spécial 727	Bas prix régulier 567 Prix spécial 454	Bas prix régulier 1247 Prix spécial 998

De films couleur C-41 110, 126, 135 et Disc (sauf demi 135). Ne peut être jumelé avec autre promotion ou coupon rabais.

Personnelle
FILM COULEUR DÉVELOPPEMENT INCLUS
135 DX 100
24 EXPOSURES

999

LE BLITZ JEAN COUTU: Un produit vedette à prix jamais vu!

Best Buy 60 Watts

29
AU CHOIX

G.E. BEST BUY Ampoules 60, 100 W Paquet de 2

Du nouveau chez Jean Coutu

LABATT

5

299
Plus dépôt et taxes

Bière désalcoolisée .5 de LABATT 4 x 350 ml

SALADA ORANGE PEKOE Thé 72 sachets 199 Exempté de T.P.S.	HEINZ Céréales pour bébés 227 g 179 AU CHOIX Exempté de T.P.S.	FAMOUS DANE Biscuits danois au beurre 1,5 kg 549 Exempté de T.P.S.	KERI Lotion pour peau sèche 580 ml 669 AU CHOIX	PALMOLIVE Liquide à vaisselle 1 L 179 AU CHOIX	ABC ULTRA Détergent à lessive en poudre 2 L 179	HUGGIES Couches jetables 26, 30, 40, 54 949 AU CHOIX	TAMPAX Tampons 24, 30 499 AU CHOIX	BIC Briquet jetable Mini, # LM-15 Régulier, # LR-15 .69 AU CHOIX
---	---	---	--	---	---	---	---	---

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

Valable du 22 au 28 décembre, 1991

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.



DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le néo-souverainisme ou la peur des mots

Confusion, hypocrisie et irresponsabilité marquent, de toutes parts, le discours politique actuel au Québec

Laurent-Michel Vacher
Professeur de philosophie au cégep Ahuntsic.
L'auteur vient de publier Un Canabec libre aux éditions Liber, dont est extrait l'article suivant, avec les permissions de l'auteur et de l'éditeur.

AU FIL DES ANNÉES, le débat politique sur la question de l'avenir politique du Québec a sombré dans la confusion, l'hypocrisie, l'irresponsabilité, la démagogie et la médiocrité. Enjeux et perspectives se sont progressivement brouillés.

L'exercice du pouvoir par le Parti québécois et les réformes qui se sont ensuivies ayant miné les motivations empiriques classiques de l'aspiration à l'indépendance, le recours à des sentiments chauvins de plus en plus vagues l'emporte sur la réflexion et la formulation d'un projet social ou politique cohérent et articulé.

Le mouvement nationaliste a ainsi perdu l'essentiel de sa dimension progressiste. En 1981, on pouvait encore écrire sans rire : « Fondamentalement, le discours nationaliste québécois est un anti-colonialisme et un anti-impérialisme » (Michèle Lalonde et Denis Monière, Cause commune, L'Hexagone, p. 11). Il serait difficile de le croire aujourd'hui en écoutant Jacques Parizeau et Lucien Bouchard.

Parallèlement, l'échec référendaire a fait l'objet d'un refoulement complet et d'une sublimation dou-

Le mot « indépendance » est devenu un tabou absolu du vocabulaire politique. Mais si le simple mot fait peur, imaginez la chose elle-même !

teuse. L'opposition admise entre une gauche nationaliste et une droite fédéraliste s'est progressivement estompée. Les termes mêmes du problème sont devenus de plus en plus fumeux, « statut constitutionnel » et « souveraineté-association » n'étant que les plus voyants de ces euphémismes invraisemblables qui ont fini par nous tenir lieu de pensée politique.

Le résultat, c'est que le souverainisme actuel sous sa forme dominante, tel que véhiculé par Jacques Parizeau et son parti, ainsi que par le mouvement de Lucien Bouchard, n'est plus guère qu'une forme équivoque de néo-fédéralisme chimérique, masqué par une rhétorique nationaliste d'autant plus virulente qu'elle est dénuée de contenu politique tangible et se dilue sans cesse davantage en un centrisme mythique de l'unanimité patriotique.

En conséquence, ceux qui croiraient encore pour le Québec à la nécessité historique d'une accession à l'indépendance devraient mesurer le paradoxe de leur situation. En pratique, la quasi-totalité d'entre eux se rallient bon gré mal gré à cette ligne dominante, soit parce qu'ils ne saisissent pas toute la portée des divergences cruciales apparues entre l'idéologie souverainiste et le projet indépendantiste original, soit parce qu'ils craignent de faire le jeu de l'adversaire fédéraliste en divisant le mouvement nationaliste, soit parce qu'ils ne croient pas à la possibilité

concrète de bâtir une force politique carrément séparatiste capable de contrebalancer l'influence du Parti québécois et du Mouvement souverainiste.

Déconvenues en perspective

Ce faisant, ils s'exposent à de graves déconvenues. Car si les souverainistes devaient remporter une victoire électorale ou référendaire dans le cadre idéologique actuel, on peut prévoir que leurs intentions néo-fédéralistes à peine voilées, ajoutées à leur absence complète de préparation stratégique aux tensions et aux difficultés inhérentes à un chambardement des structures politiques existantes, condamneraient la société québécoise, dans le meilleur des cas, au désarroi, au compromis et au recul.

En effet, misant avant tout sur le flou artistique et l'à-peu-près, les politiciens souverainistes réunissent toutes les conditions, bien pour se transformer en apprentis sorciers, ou bien, plus probablement, pour brader la cause de l'affirmation du Québec dans un nébuleux compromis constitutionnel canadien, tout en se proclamant les artisans d'une victoire historique. Toute leur idéologie trahit la tentation de télescoper la souveraineté et le fédéralisme renouveau.

La clé de cette dérive idéologique du souverainisme doit être recherchée du côté de la psychologie collective. L'échec référendaire ayant fait l'objet d'une amnésie et d'une négation aussi totales que stupéfiantes, une formation compensatoire est apparue, qui relève de l'abolition imaginaire du réel et de la construction fantasmatique, pour laquelle tout simplement le Québec formerait déjà un pays, le peuple québécois serait « virtuellement » souverain, la catharsis de l'affirmation nationale étant pour l'essentiel derrière nous.

Il s'agirait donc seulement d'entériner une « démarche collective » d'autant plus facile à tenir pour irréversible qu'elle est purement abstraite. Axiome de base du souverainisme : « Il va falloir accepter le pays qui est là » (Paul Piché).

Or — tout se joue ici — le pays en question, justement, n'est pas là. La métaphore, l'image et le jeu de mots nous tiennent encore une fois lieu de pensée politique, mais une pure et simple pensée magique, perdue dans l'irréel. Car le seul pays qui soit là, c'est le Canada. Et si l'objectif souverainiste était atteint, si le Québec, comme par enchantement, à la fois se prononçait pour le principe de la souveraineté, élaborait une belle constitution et négociait avec Ottawa et les autres provinces, puis se fédérait derechef avec le reste du Canada, le tout sans crise ni rupture, au bout du compte il en serait exactement de même : seul le Canada serait là comme pays.

À ce compte, il risquerait d'être plus simple et plus efficace de passer dès à présent à autre chose. La monnaie commune, la banque centrale, la politique économique, le libre-échange, voire même le parlement et le passeport « à l'europpéenne » qu'on nous laisse entrevoir, ne les avons-nous pas davantage qu'on veut l'avouer ?

Quelle différence ?

C'est à se demander ce qui, au total, sépare le nationalisme fédéraliste des souverainistes du fédéralisme autonomiste des libéraux, à part peut-être les deux fractions de

L.-M. VACHER

UN CANABEC LIBRE

L'illusion souverainiste

LIBER

la bourgeoisie qu'ils incarnent, leurs styles et leurs traditions politiques, et la dose respective d'enflure ou de contre-vérités qui caractérise leurs discours.

Pendant ce temps, la seule chose dont le Québec ait déjà bel et bien fait la preuve, c'est paradoxalement qu'il était capable de s'affirmer de plus en plus et de faire des progrès considérables au sein du cadre fédéral existant, si boiteux et contesté soit-il.

Ou bien la prochaine étape est la rupture, et il est vital de regarder la chose en face, de reconstruire une pensée claire de la libération et de l'indépendance, de diffuser tout un discours et une stratégie de la séparation, de développer une pédagogie populaire de la sécession, de nous apprendre à en assumer les risques et les conséquences prévisibles. Dans ce cas, la pente à remonter sera raide, et les souverainistes continueront de prétendre qu'ils ont toujours dit la même chose, pour mieux ressortir à la première occasion leur « véritable confédération » et leur beau dollar canadien.

Ou alors il est temps de passer directement à la suite, par exemple en inventant une identité canadienne-française nouvelle, qui aurait du moins l'avantage d'inclure la conscience d'une dualité lucidement acceptée, ce qui est certainement meilleur pour la psychologie d'un peuple que de s'imaginer unifié tout en exhibant la schizophrénie de l'ambivalence inconsciente.

Dans cette seconde option, un nouveau nationalisme canadien-français ne manquerait d'ailleurs pas de se développer, trans-souverainiste, post-moderne ou ce qu'on voudra. En effet, s'il est assuré qu'une certaine composante nationaliste restera en toute hypothèse une constante incon-

turnable de notre vie politique, le nationalisme possède plus de formes et de variantes qu'on tente de nous le faire croire.

Car, qu'on se l'avoue ou non, « à strictement parler, dans toutes les versions qu'on en a donné, la nation est une fiction » (Robert Musil, Essais, Seuil, p. 130) : rien n'exclut d'avance que la fiction canadienne-française ne puisse l'emporter sur la fiction québécoise. C'est même exactement la raison politique pour laquelle on s'attendrait à un conflit idéologique radical entre fédéralistes et indépendantistes, et non pas au « bon gouvernement provincial », ni au « beau risque du fédéralisme », ni à la « monnaie commune » (comme si le joli dollar canadien n'avait pas pour contrepartie un partage de souveraineté), ni à une alliance péquistes-libéraux après le naufrage du très fédéral et canadien accord du lac Meech.

Certes, une conversion immédiate à l'hypothèse canadienne-française aurait le léger inconvénient marginal de priver Jacques Parizeau et Lucien Bouchard de leur auréole de héros nationaux et de leur titre de nouveaux Pères de la confédération. Mais tôt ou tard le premier deviendrait sans doute chef du gouvernement à Québec et le second trouverait un nouveau rôle à Ottawa, conformément à la théorie énoncée par ses disciples pour qui le Québec est le noyau constitutif véritable et légitime du Canada (J.-F. Dionne et al., « Le Québec existe, pas le Canada », LE DEVOIR, 24 juillet 1991).

Une chose déjà acquise ?

D'ici là, ce fantasme assez extraordinaire selon lequel la souveraineté serait en substance une chose d'ores et déjà acquise, entraîne des conséquences profondément trom-

peuses. La première est que sa traduction politique ne représenterait plus qu'une simple formalité relativement anodine, inscrite dans le cours naturel des choses.

Cette conséquence (inconsciente et pernicieuse), on peut la voir dans la croyance que, le Québec s'étant spécialisé dans les révolutions « tranquilles » (celle de Lesage puis celle de Lévesque), bref le plus difficile s'étant toujours accompli sans crise ni rupture, rien de bien grave ne saurait être affecté lors de la prochaine étape dans les relations avec le reste du Canada, en particulier économiques, monétaires, financières, commerciales, etc. (toujours l'obsession souverainiste du portefeuille — et des votes).

« Le principe est acquis, il ne reste plus qu'à le traduire dans les textes et, tout cela étant conforme à notre intérêt mutuel, nous allons nous entendre entre gens civilisés » : tel est le motif de base du rêve éveillé baptisé souverainisme.

C'est ainsi que, dans l'imaginaire idéologique, par une sorte de curieuse pétition de principe affective et onirique, l'affirmation nationale est tenue pour déjà virtuellement accomplie et dépassée par la sacrosainte « démarche du peuple ». On se projette donc instantanément au stade d'une négociation de confédération du type européen, entre États constitués, d'égal à égal, sans contentieux de partage ni ressentiment collectif. Le scénario souverainiste serait en somme le suivant : le peuple québécois entérine symboliquement le principe de sa propre souveraineté (« qui est là ») et du même mouvement recrée aussitôt une fédération nouvelle, décentralisée à l'extrême et miraculeusement lavée du péché originel de l'inégalité qui empoisonne la mauvaise fédération existante.

Bref, le fantasme générateur de la confusion souverainiste est d'abord un mensonge sur soi-même et sur le réel, à savoir que la catharsis de l'affirmation nationale aurait dès à présent eu lieu pour le Québec et que tous les aspects négatifs (?) de l'indépendance pourraient avantageusement être court-circuités. Les effets de cette illusion lyrique sont d'une portée incalculable.

« Souveraineté » et « indépendance »

Le stigmate peut-être le plus clair d'une telle position névrotique, c'est le mot même de « souveraineté ». Car dans les secrets de son cœur, tout souverainiste sait bien que ce terme n'est préférable à celui d'indépendance qu'en vertu du fait qu'il évoque une valeur idéalisée ou un principe abstrait, et non pas un état concret, bien circonscrit, impliquant des éléments irréductibles de scission, de discontinuité et d'incertitude. Le terme de « souveraineté » valorise l'affirmation, tout en occultant la rupture et ses conséquences tangibles. Il est moins direct, moins tranchant, bref il fait moins peur, surtout après des années d'accouplement sémantique avec le mot et l'idée d'association.

Moins peur à qui, dira-t-on ? Mais voyons, aux autres, bien entendu : au grand public mal informé, au bon peuple, à l'opinion, aux personnes âgées, à l'électeur moyen, aux immigrants, aux craintifs et aux ignorants, à l'homme de la rue, aux colonisés, aux victimes de la propagande fédérale, etc.

Nul ne va s'avouer que le nom même d'indépendance lui fait peur à lui-même, tant cela l'effraie. La vé-

rité est pourtant assez limpide, et l'appel incessant à l'autorité du Petit Larousse (les « souverainistes » sont inévitablement des maniaques du dictionnaire) n'y changera rien : dans tous les sondages, les personnes interrogées qui se déclarent en faveur de l'indépendance sont toujours sensiblement moins nombreuses que les partisans de la souveraineté. À tel point qu'on peut conclure que « l'option indépendantiste n'a jamais été aussi forte que certains sondages l'ont laissé entendre » (Guy Bédard, Sondages et indépendance, LE DEVOIR, 28 août 1991, p. 13). Mais si le simple mot d'indépendance fait peur, imaginez la chose elle-même !

À supposer que les grandes lignes de cette description soient justes, on ne manquera pas de se demander comment on en est arrivé là. La question présenterait assurément un intérêt historique, mais les détails événementiels de la réponse qu'on pourrait lui donner ne changeraient pas grand-chose au désarroi actuel, seul véritablement important.

Une nébuleuse idéologique

Il suffit d'indiquer les causes probables du phénomène : confusion entre aspiration à une affirmation nationale et aspirations au pouvoir de la nouvelle bourgeoisie québécoise, persistance d'une structure psychique intériorément indécise, ambiguë et scindée, résultant de la domination ancestrale, rencontre du narcissisme compensatoire et de la peur du changement, glissement d'un nationalisme de libération audacieux et visionnaire, à un nationa-

On vit dans le fantasme selon lequel la souveraineté serait déjà acquise de facto, et qu'il ne s'agirait plus que de la traduire institutionnellement.

lisme de gestion modéré et autosatisfait, entropie idéologique.

Bien entendu, il ne s'agit pas de prétendre qu'en soi ou en théorie, un pays souverain serait (ou non) autre chose qu'un pays indépendant. L'objet de ces remarques n'est absolument pas de répondre à la question casuistique : « Quelle est la différence effective entre indépendance et souveraineté ? », de dire ce qu'est ou n'est pas en réalité l'indépendance ou la souveraineté. C'est de saisir les nuances, les enjeux et les orientations d'une nébuleuse idéologique, une famille de discours politiques, un climat collectif, une mentalité.

De la même façon, point n'est besoin de savoir ce qu'il en est réellement et scolastiquement de Dieu pour analyser les divergences entre protestantisme et catholicisme, point n'est besoin de dire ce que devrait être de facto le socialisme vrai, pour comparer les idées des socialistes italiens et celles des travaillistes anglais. Qu'on s'attende donc à des éléments d'analyse, non pas du principe de souveraineté ni de l'état d'indépendance, mais bien de l'idéologie souverainiste.

Dans cette optique, il se trouve simplement que les mots d'indépendance et de souveraineté ont des connotations et des potentiels sémantiques différents, ce qui rend possibles des effets de sens et des glissements rhétoriques révélateurs.

Dans la laideur du siècle

La montée du racisme en Europe et ailleurs ternit la victoire annoncée de la démocratie dans le monde

Tahar Ben Jelloun
Écrivain marocain domicilié en France, prix Goncourt 1987.

LE 20^È SIÈCLE aura du mal à présenter à l'Histoire un visage propre. Jalonné de guerres particulièrement meurtrières, érigé « la solution finale » en système déterminé et froid, envoyant des millions d'êtres humains en camps de concentration et dans les chambres à gaz, mettant en place des totalitarismes divers et variés, assistant tranquillement à de « petites guerres » entre pays pauvres, maintenant des injustices d'ordre colonial, ce qui prive des peuples de leur patrie, sans parler du génocide des Arméniens toujours contesté et non reconnu par la Turquie... le 20^È siècle n'est décemment pas un siècle humain.

Guérilla contre « les envahisseurs »

Bien sûr, la démocratie a tendance à se généraliser, la liberté gagne du terrain, les droits de l'homme ne sont pas aussi bafoués qu'avant, l'individu

en tant qu'entité singulière s'impose de plus en plus. Bien sûr, il y a eu des progrès. Mais voilà que, pour froisser l'âme de ce siècle, les pays développés s'acheminent vers une guérilla contre ceux qu'ils appellent des « envahisseurs » ou des « occupants ».

Il est temps de redescendre dans la rue pour dire NON aux forces de l'intégrisme raciste.

Le programme contre l'immigration et pour la pureté de la race blanche présenté par le Front national s'inscrit tout naturellement dans la laideur de ce siècle. Ce qui est grave avec ces propositions, c'est qu'elles aient pu être pensées et annoncées. La tactique du Front national, c'est d'aller à chaque fois assez loin. Dans l'esprit de ses dirigeants, il en restera toujours quelque chose dans la perception et le comportement d'une partie de la France. C'est le propre

de l'escalade. A chaque fois, on se permet un degré de plus dans la haine raciale. Comment ce travail de propagande est fait avec méthode et selon des prévisions, au bout de 10 ans, on est arrivé à la situation où un Français sur trois dit se reconnaître dans les « idées » du Front national.

Et cela n'est pas une spécialité française. Un peu partout en Europe, on exploite la peur et la haine des étrangers. Est-ce que cela va permettre aux Européens de mieux raffermir et de consolider leur identité ? Pendant longtemps, les Allemands ont coexisté (sans se mélanger) avec leurs immigrés turcs, comme les Belges ont fait place aux Marocains. Aujourd'hui, une vague d'attentats racistes s'empare d'une partie de cette Europe blanche et qui tient à le rester.

Cette vague vient de toucher la Suède, pays connu pour sa tradition d'accueil et d'hospitalité. C'est dire combien le fond de l'air est triste et déprimant en cette terre de civilisation et de culture. Certes, en Allemagne, la présidente du Bundestag a demandé à tous les partis représentés au Parlement de « condamner

l'intolérance et la violence ». En Italie, après la chasse aux vendeurs ambulants africains et maghrébins, notamment à Florence; après l'expulsion dramatique des Albanais et l'instauration de visas pour tous les Arabes, la classe politique prend conscience de l'ampleur du phénomène; le ministre de l'intérieur a proposé la régularisation des clandestins. En Espagne, ce sont les gardes-côtes qui refoulent avec violence les candidats à l'immigration. Le 10 octobre dernier, l'Union du Maghreb arabe a rendu publique, à Rabat, une déclaration où elle exprime son inquiétude; elle a réclamé une charte portant sur les droits et obligations des travailleurs émigrés dans la CEE. Une charte ne change pas les mentalités ni n'efface le processus quotidien d'offense et de mépris.

L'Europe oublie de réagir

Ceux qui ont peur, ceux qui ont raison d'être inquiets pour l'avenir de leurs enfants et pour leur vie, ce sont bien les immigrés. Ils assistent en silence à la dégradation des valeurs républicaines; ils ne savent plus quoi faire ni où s'adresser pour ne plus

être considérés comme des intrus qui menaceraient la sécurité des uns et ruineraient les fantasmes de pureté des autres. Ils sont au centre de tous les débats et ne s'imaginent pas combien est devenu rentable l'épouvantail que constitue l'ombre de leur existence.

Des hommes politiques puisent dans ce thème : de quoi affoler les Français ou tout simplement de quoi être complaisants avec eux sans tenir compte de la vérité des faits et des séquelles de l'Histoire. Un plagiat de Le Pen, un cambrilage de son langage et un de ses slogans valent à coup sûr une hausse dans les sondages.

Alors, il n'y a plus de morale, plus d'exigence, plus de révolte. C'est la fatigue de l'esprit, l'usure des volontés et l'absence d'imagination. Mais, où sont passés les jeunes gens courageux qui, dans les années 70, barraient la route aux militants d'Occident et d'Ordre nouveau ? On ne tient guère de meetings à la Mutualité. Tout cela est passé de mode; c'est devenu ringard. On a l'impression que toute l'Europe oublie de réagir. L'individu perd un peu plus de

son être. Il verse dans l'individualisme.

Si aujourd'hui la France — le peuple de France, si cette expression a encore un sens — ne se mobilise pas de manière vive et significative contre le projet de société raciste, elle risque demain d'assister, impuissante, à la déchéance de ses valeurs essentielles. Car, les immigrés ne sont qu'un écran sur lequel viennent s'imprimer les images annonciatrices d'un système autoritaire et totalitaire. L'âme de ce pays risque de périr non de vieillesse mais de résignation.

Lorsque des tombes juives ont été profanées à Carpentras, M. François Mitterrand avait marqué son indignation en se mêlant à la foule qui manifestait place de la République. Aujourd'hui, c'est le présent et l'avenir de la démocratie et de la liberté qui sont insultés et mis en danger. Ce serait peut-être le moment de redescendre dans la rue à la tête de toutes les forces de progrès pour dire un NON magistral aux « théories » de l'intégrisme raciste.

Le Monde

L'Équipeur du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Scumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paulo DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Petrowski, Odile Tremblay, à l'information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Trudault, Claude Turcotte, à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline

Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Saleses. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2T 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0958. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - Téléphone général (514) 844-3361 - Abonnements : (514) 844-5738 - LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1K1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.